

# GéoConnexions



## **Annonce de financement de projets de publication de données thématiques, 2009**

**Projets d'organismes canadiens qui offriront les données géospatiales en ligne au  
moyen de l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG)**

**Code de l'annonce : 09AOIC3TD1**

**Version 1.8**

**ACRONYMES et ABRÉVIATIONS**

ICDG	Infrastructure canadienne de données géospatiales
AOP	Avis d'offre de participation

**DÉFINITIONS**

Développeurs	Les développeurs créent et mettent en œuvre les technologies qui forment les composantes de base de l'ICDG. Ils concluent en outre des contrats avec les utilisateurs finaux et les facilitateurs afin d'élaborer des produits et des services tirant parti de l'ICDG. Les développeurs construisent des applications sur les « services Web ».
Facilitateurs	Les facilitateurs sont généralement des ministères ou organismes gouvernementaux, des programmes, des instituts et des ONG (mais peuvent être des entreprises du secteur privé) qui ne forment pas nécessairement des environnements décisionnels mais qui offrent un soutien aux utilisateurs finaux. Ils peuvent fournir des applications, des produits ou des services géospatiaux comme service à leur communauté d'utilisateurs. Par exemple les associations, les laboratoires d'idées et les autorités gouvernementales de réglementation.
Fournisseurs	Les fournisseurs offrent des données géospatiales et des services Web faisant autorité à l'ICDG. Cette catégorie d'utilisateurs fonctionne au cœur de l'ICDG, fournissant ainsi le contenu nécessaire aux atlas régionaux et aux systèmes d'aide à la décision.
Géomatique	La géomatique est la discipline qui a pour but de collecter, gérer, analyser, intégrer et diffuser les données géospatiales.
Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG)	Une infrastructure Internet/Web regroupant les progrès des secteurs fédéral, provincial, territorial et privé et d'autres partenaires qui créent les politiques, la technologie, les normes, les systèmes d'accès et les protocoles nécessaires pour rendre les renseignements géospatiaux du Canada disponibles sur Internet.
Renseignements géospatiaux	Les renseignements géospatiaux peuvent être cartographiés ou associés à un endroit particulier. Par exemple l'emplacement d'une rivière, les statistiques sur la criminalité au sein d'un quartier précis ou la propagation des maladies infectieuses.
Utilisateurs finaux	Les utilisateurs finaux consomment des données ou des

	<p>renseignements géospatiaux tirés des données géospatiales destinées à la prise de décisions ou aux activités fonctionnelles. Ils peuvent effectuer des analyses ou en recevoir les résultats pour corriger les problèmes.</p>
--	--

---

## Table des matières

<b>1.</b>	<b><i>Objectif</i></b> .....	<b>1</b>
<b>2.</b>	<b><i>Contexte</i></b> .....	<b>3</b>
2.1	<b>GéoConnexions</b> .....	<b>3</b>
2.2	<b>Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG)</b> .....	<b>3</b>
2.3	<b>Description du contenu en données thématiques distribuées</b> .....	<b>3</b>
2.4	<b>Fournir des données au moyen des services Web de l'ICDG</b> .....	<b>5</b>
2.5	<b>Fournir des données au moyen de normes</b> .....	<b>7</b>
2.6	<b>Domaines thématiques et communautés de pratique de GéoConnexions</b>	<b>7</b>
	<b>Santé publique</b> .....	<b>7</b>
	<b>Sécurité publique</b> .....	<b>9</b>
	<b>Environnement et développement durable</b> .....	<b>12</b>
	<b>Enjeux autochtones</b> .....	<b>15</b>
<b>3.</b>	<b><i>Processus de demande</i></b> .....	<b>16</b>
<b>4.</b>	<b><i>Rôles et responsabilités</i></b> .....	<b>18</b>
4.1	<b>GéoConnexions</b> .....	<b>18</b>
4.2	<b>Promoteur</b> .....	<b>18</b>
4.3	<b>Organismes collaborateurs</b> .....	<b>18</b>
4.4	<b>Entrepreneurs</b> .....	<b>18</b>
4.5	<b>Secteur privé</b> .....	<b>19</b>
<b>5.</b>	<b><i>Répondre aux besoins des utilisateurs</i></b> .....	<b>19</b>
<b>6.</b>	<b><i>Évaluation des risques</i></b> .....	<b>19</b>
<b>7.</b>	<b><i>Renseignements d'ordre financier</i></b> .....	<b>19</b>
7.1	<b>Financement</b> .....	<b>19</b>
7.2	<b>Coûts admissibles du projet</b> .....	<b>20</b>
7.3	<b>Coûts non admissibles</b> .....	<b>21</b>
7.4	<b>Aide financière fédérale totale</b> .....	<b>22</b>
7.5	<b>Projets au Québec</b> .....	<b>22</b>
<b>8.</b>	<b><i>Formalités de rapport et de suivi</i></b> .....	<b>23</b>
8.1	<b>Chargés de projet</b> .....	<b>23</b>
8.2	<b>Réunions</b> .....	<b>23</b>
8.3	<b>Rapports d'étape</b> .....	<b>23</b>
8.4	<b>Calendrier des paiements</b> .....	<b>23</b>

---

8.5	Rapport final.....	23
8.6	Enregistrement des résultats.....	24
8.7	Communications destinées au public et aux intervenants .....	24
9.	<i>Droits de GéoConnexions</i> .....	25
10.	<i>Personne-ressource</i> .....	25
	<b>ANNEXE A : FORMULAIRE D'EXPRESSION D'INTÉRÊT</b> .....	26
	<b>ANNEXE B: CRITÈRES D'ÉVALUATION DES LETTRES D'EXPRESSION D'INTÉRÊT</b> .....	29
	<b>ANNEXE C : MODÈLE DE PROPOSITION – PUBLICATION DE DONNÉES THÉMATIQUES</b> .....	31
	<b>ANNEXE D : CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROPOSITIONS</b> .....	48
	<b>ANNEXE E : FORMULAIRE À REMPLIR POUR LES PROJETS DU QUÉBEC</b> .....	51

---

## 1. OBJECTIF

GéoConnexions sollicite des propositions de projets de publication des données géospatiales en ligne au moyen de l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG). Les projets doivent faire usage des normes et des spécifications soutenues par GéoConnexions (voir section 2.4).

Les principaux objectifs de cette offre de participation sont les suivants :

- Augmenter l'apport de données géospatiales accessibles en ligne au moyen de l'ICDG qui sont basées sur les normes et qui sont maintenues le plus près possible de la source faisant autorité;
- Répondre aux besoins de données thématiques des communautés d'utilisateurs dans un des quatre secteurs thématiques : santé publique, sécurité publique, environnement et développement durable, enjeux d'importance pour les peuples autochtones (définis dans la section 2.5);
- Répondre aux exigences en matière de données des systèmes nationaux ou interorganisationnels (p. ex. système interorganisationnel de connaissance de la situation (SICS)).

Afin d'atteindre ces objectifs, GéoConnexions sollicite des projets qui entrent dans une des deux catégories suivantes :

### **Catégorie 1 : Publication d'ensembles de données thématiques**

Les projets dans cette catégorie comportent habituellement un producteur de données faisant autorité intéressé à offrir un ou plusieurs ensembles de données discrets au moyen de services normalisés et Web adoptés par l'ICDG. Les ensembles de données publiés répondent aux normes d'une ou plusieurs communautés thématiques (voir section 2.5). GéoConnexions est spécialement intéressé aux données qui soutiennent plusieurs communautés thématiques (p. ex., la publication de données sur les polluants peut répondre aux exigences en matière de données concernant les questions de santé publique, d'environnement et autochtones).

### **Catégorie 2 : Accès aux entrepôts de données thématiques et publication**

Les projets dans cette catégorie représentent habituellement un effort de collaboration à l'échelle de l'entreprise ou interorganisationnel visant à rendre accessible une importante série de données géographiques au moyen de normes et de services Web adoptés par l'ICDG. Les séries de données compatibles avec l'ICDG (c'est-à-dire entrepôts de données générales et flux d'informations) répondent aux exigences en matière de données d'une ou plusieurs communautés thématiques (voir section 2.5). Les entrepôts de données et les flux d'informations sont publiés par des organismes du secteur public, y compris des ministères, des organismes et des sociétés d'État du gouvernement fédéral canadien et des gouvernements provinciaux, territoriaux, municipaux et des Premières nations.

Aux fins de cette offre de participation, les données :

- doivent être publiées par une source faisant autorité;

- 
- doivent être publiées avec des métadonnées et des services Internet (services Web) normalisés;
  - doivent être conformes à toutes les normes de données appropriées qui sont adoptées par les communautés d'utilisateurs;
  - doivent être reliées à une ou plusieurs des quatre domaines thématiques prioritaires (définis dans la section 2.5)

La terminologie est définie dans la section 2.

La durée des projets ne doit pas dépasser 8 mois.

---

## **2. CONTEXTE**

### **2.1 GéoConnexions**

GéoConnexions est un programme national de partenariat dirigé par Ressources naturelles Canada, qui vise à faire évoluer et à mettre en œuvre l'ICDG.

### **2.2 Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG)**

Les artisans de l'ICDG s'efforcent de fournir aux Canadiens un accès sur demande à de l'information à référence géographique, sur un réseau interopérable, régi par des normes, construit par une légion de fournisseurs de données, de services et de technologies. Il vise à décloisonner l'information, en favorisant le partage des données dans un processus décisionnel ou une activité particulière. Grâce à cette infrastructure, les utilisateurs peuvent découvrir, visualiser, obtenir et appliquer des données et des services géospatiaux. La possibilité d'accéder facilement à des données qui font autorité limite la reproduction inutile des données et simplifie le processus décisionnel.

L'ICDG est constituée de quatre principaux éléments :

- 1) des données-cadre nationales – les couches de base nécessaires au développement des applications;
- 2) des politiques communes qui facilitent l'accès aux données;
- 3) des normes techniques qui permettent aux utilisateurs de partager les données;
- 4) des technologies qui permettent aux gens de développer des systèmes géospatiaux.

Avec ces quatre composantes, l'ICDG sert d'infrastructure commune aux principaux systèmes d'information du gouvernement et aux services assurés par des tiers.

### **2.3 Description du contenu en données thématiques distribuées**

Voici comment GéoConnexions définit les expressions « données thématiques », « données distribuées », « données faisant autorité », « contenu en données » et « normes de données ».

#### Données thématiques

Les données thématiques sont des ensembles de données qui décrivent les caractéristiques des entités géospatiales et qui nous renseignent sur des questions précises, comme la qualité de l'eau, les zones d'inondation et l'emplacement des centres de soins de santé. Leurs attributs sont géoréférencés, c'est-à-dire rattachés à des repères terrestres. Tout objet ou phénomène qui est distribué dans l'espace ou qui comporte une composante spatiale peut être représenté sur une carte.

Les données thématiques appartiennent à une classe de couches de données différente de celle des données-cadre (ou données de base). Pour GéoConnexions, les données-cadre sont des données géospatiales de base, continues et entièrement intégrées, qui fournissent de l'information fondamentale au sujet du pays. Cependant, les données thématiques peuvent souvent être alignées sur des couches de données-cadre (p. ex. limites administratives, réseaux routiers et imagerie satellitaire).

---

### Données distribuées

Les données distribuées sont recueillies, tenues à jour et distribuées le plus près possible de la source qui fait autorité. Dans un environnement à accès distribué, un client peut les obtenir à la source, même si les bases de données se trouvent ailleurs que chez lui. Par exemple, l'utilisateur d'une application cliente peut superposer des données obtenues de deux serveurs différents, comme les données sur les inondations conservées par le gouvernement provincial et les données sur les propriétés conservées par l'administration municipale. À l'intérieur de l'ICDG, on préfère utiliser les données décentralisées recueillies à la source faisant autorité, plutôt que de les centraliser dans des entrepôts de données. Voir la figure 1.

### Données faisant autorité

Les données faisant autorité sont les données originales et exactes, et reconnues comme telles. Pour plus de simplicité et de clarté, le nombre de versions de données authentiques est réduit à un strict minimum par le fournisseur. Les données sont conservées « le plus près possible de la source » pour en assurer l'exactitude. Les données faisant autorité doivent également être enregistrées, stockées et authentifiées en conséquence. Elles sont sous la responsabilité d'un gardien, qui veille à la fiabilité et à l'authenticité des données et des métadonnées et au respect des normes de données.

### Contenu en données

Les infrastructures de données géospatiales emploient des applications clientes de cartographie Web, qui relient par Internet des serveurs de base de données distribuées pour avoir accès à des données cartographiques et à des images dynamiques. Les services Internet fondés sur des normes telles que les spécifications approuvées de l'ICDG, comme le *Service de cartographie Web* et le *Service d'entités Web*, permettent d'accéder à des cartes et à des données géospatiales en ligne. Ainsi, les utilisateurs d'un service de cartographie Web n'ont pas à se doter d'un service onéreux de gestion de données ni à acquérir de l'information géospatiale à jour auprès d'un fournisseur attiré. Le contenu renferme un autre élément essentiel : les métadonnées ou, si l'on préfère, les « données sur les données ». Les métadonnées nous renseignent sur chacun des aspects des données ou des services considérés.

Ensemble, les métadonnées, les ensembles de données thématiques distribuées et les services Web forment ce que GéoConnexions appelle le « contenu en données thématiques distribuées ». Pour les besoins du présent AOP, nous dirons simplement « données thématiques ».

### Normes de données

Les normes de données comprennent les schémas de données, les modèles de données, les guides d'échange de données, les profils de métadonnées et les guides des pratiques exemplaires qui, lorsqu'ils sont mis en œuvre, produisent un échange de données plus efficace et efficient entre les fournisseurs de données et les communautés d'utilisateurs finaux.

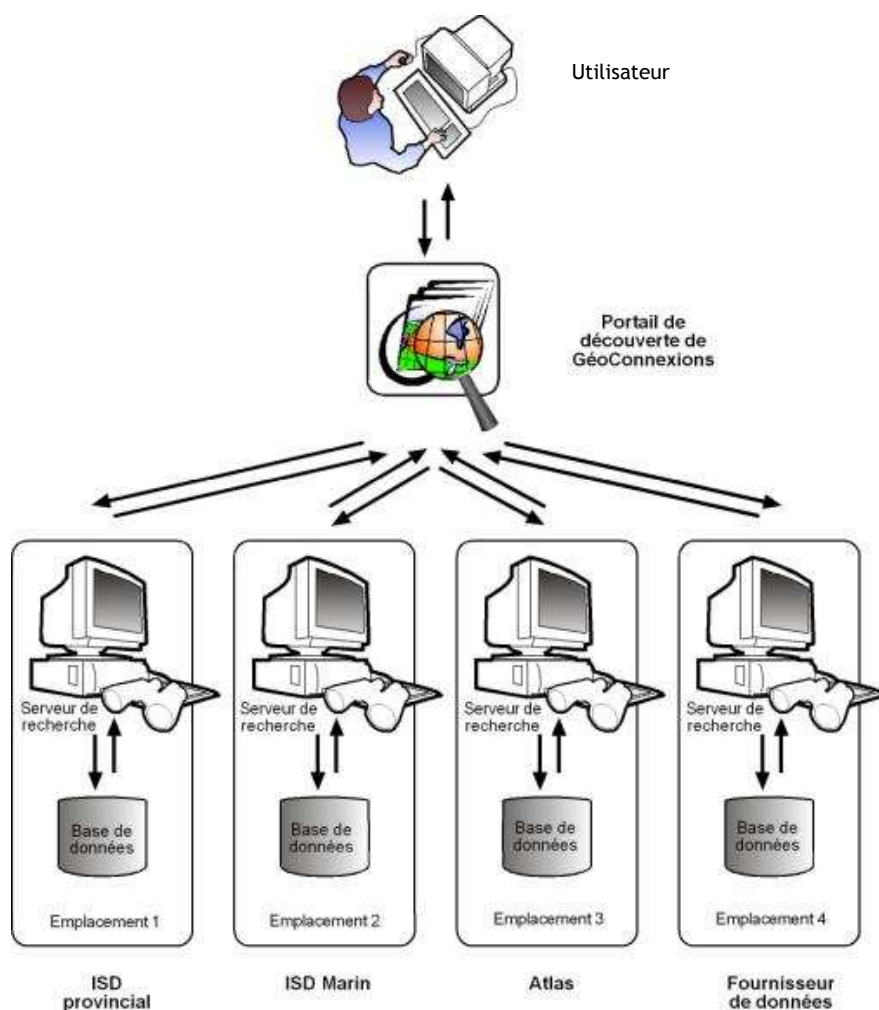


Figure 1

## 2.4 Fournir des données au moyen des services Web de l'ICDG

Les propositions de projet doivent définir les thèmes de données à publier. En outre, elles doivent contenir une liste des services de données et des services Web que le projet greffera à l'ICDG. Ces données thématiques seront utilisées et connectées à l'ICDG au moyen de services Web, conformément aux normes et spécifications approuvées par GéoConnexions. En fait, l'ICDG s'appuie sur des normes internationales, qui permettent d'établir un réseau ouvert et distribué, interopérable avec d'autres infrastructures situées ailleurs dans le monde. Il convient à cet égard de distinguer les services Web d'un site Web. Les services Web, au sens de l'ICDG, n'ont pas besoin de site Web pour fonctionner. Il s'agit plutôt de logiciels ou de mécanismes permettant à une base de données (reliée à un réseau) d'interagir (par des requêtes et des réponses) avec une application ou un client. Ils favorisent l'interaction et l'interopérabilité sur des réseaux tels que l'Internet.

Voici quelques exemples de services de l'ICDG :

- Keyhole Markup Language (KML), un vocabulaire XML conçu pour visualiser et présenter l'information géospatiale dans un moteur de recherche géographique.

- 
- GeoReallySimpleSyndication (GeoRSS), un moyen d'encoder un emplacement dans les flux RSS et Atom. Les vocabulaires Atom et RSS fournissent un encodage généralisé pour des séries d'éléments d'information, spécialement ceux qui sont considérés comme « nouveaux ». Les systèmes géospatiaux Atom et RSS permettent à un utilisateur d'effectuer des recherches géographiques sur des flux ou de cartographier l'information trouvée dans des flux.
  - services de cartographie Web (WMS) pour produire des cartes (en tant qu'image, série d'éléments graphiques ou ensemble d'entités géographiques) et répondre à des requêtes de base sur le contenu de la carte;
  - services d'entités Web (WFS) pour faciliter l'extraction ou l'édition d'entités géospatiales et de leurs propriétés sur l'Internet à partir d'entrepôts de données;
  - services de couvertures Web (WCS) pour produire des couvertures de données, comme des données altimétriques numériques et d'autres données matricielles de taille fixe ou variable;
  - descripteurs de symbolisation et services d'accès à des bibliothèques de symboles cartographiques, afin de prendre en charge le stylisme des entités géographiques sous une forme codée analysable au moyen d'un service de cartes Web;
  - services de découverte de géodonnées, pour trouver les métadonnées des géodonnées et extraire de l'information détaillée décrivant une ressource en géodonnées.

D'autres normes émergentes peuvent également être utilisées, par exemple :

- Exploitation de capteurs Web (SWE)
- Extension géospatiale Adobe ISO 32000 (enregistrement géospatial de documents)
- Protocole d'alerte commun – Profil canadien (PACPC)

GéoConnexions peut exiger la vérification de l'interopérabilité des services Web et leur compatibilité avec les normes et les spécifications de l'ICDG.

Les liens suivants permettent d'obtenir une information plus détaillée :

Exemples de services de publication de l'ICDG :

<http://geodiscover.cgdi.ca/gdp/search?action=searchForm&entryType=service&language=fr>

Le Portail de découverte de GéoConnexions permet aux personnes de trouver les services Web géospatiaux et de déterminer les services qui respectent les spécifications adoptées par l'ICDG. <http://geodecouverte.icdg.ca>.

Formation en ligne de GéoConnexions pour la publication de données :

[http://www.geoconnections.org/publications/training\\_manual/f/index.htm](http://www.geoconnections.org/publications/training_manual/f/index.htm)

Manuel pour les développeurs de l'ICDG: produire et publier l'information, les données et les services géographiques:

[http://www.geoconnections.org/publications/Technical\\_Manual/2007/CGDI\\_devguide\\_2007\\_F.pdf](http://www.geoconnections.org/publications/Technical_Manual/2007/CGDI_devguide_2007_F.pdf)

---

## 2.5 Fournir des données au moyen de normes

Dans la mesure du possible, les projets doivent favoriser l'intégration des données hétéroclites dans un environnement distribué. À cette fin, les promoteurs de projet veilleront à :

- Établir l'interopérabilité en appliquant les normes et spécifications approuvées par l'ICDG pour l'accès aux données et l'échange des données (Section 2.4);
- Assurer l'alignement ou l'intégration horizontale et verticale des données du projet avec les couches de données-cadre (voir GéoBase.ca);
- Se conformer aux modèles et normes de données applicables en usage dans les collectivités thématiques (par exemple, le modèle national de données sur les infrastructures, le profil des données biologiques des normes du contenu des métadonnées géospatiales numériques du FGDC, le « Groundwater Markup Language » etc.).

## 2.6 Domaines thématiques et communautés de pratique de GéoConnexions

Les projets doivent répondre aux exigences spécifiques de la communauté d'utilisateurs. En particulier, GéoConnexions appuie la prise de décisions concernant une gamme d'enjeux dans quatre secteurs thématiques prioritaires : santé publique, sécurité publique, environnement et développement durable et enjeux d'importance pour les peuples autochtones.

Cette annonce d'offre de participation est axée sur les projets géospatiaux qui traitent des enjeux spécifiques dans les secteurs thématiques de GéoConnexions et qui répondent aux besoins décisionnels des organismes autorisés et responsables, tel que mentionné ci-dessous :

### **Santé publique**

Pour soutenir la communauté de pratique en santé publique, GéoConnexions a retenu deux enjeux prioritaires :

1. surveillance de la santé de la population
2. planification des interventions d'urgence en santé et planification entre les urgences

### **Surveillance de la santé de la population**

#### **Enjeu**

Améliorer la santé des Canadiens et atténuer les iniquités en matière de santé parmi certains groupes de la population (iniquités fondées sur l'âge, le sexe, l'éducation et le revenu), information sur les déterminants de la santé<sup>1</sup>, l'état de la santé<sup>2</sup> et les services de santé dont la communauté de la santé publique a besoin.

---

<sup>1</sup> Les déterminants de la santé sont tous des facteurs qui interagissent dans la détermination de la santé d'une personne, y compris les facteurs socioéconomiques, l'environnement physique et les comportements individuels. Les déterminants de la santé comprennent : (1) le niveau de revenu et le statut social, (2) les réseaux de soutien social, (3) l'éducation et l'alphabétisme, (4) l'emploi et les conditions de travail, (5) les environnements sociaux, (6) les

---

## Besoins décisionnels

Pour faciliter la prise des décisions, les professionnels de la santé publique ont besoin de mécanismes qui leur permettent de partager de l'information entre les organisations de leurs communautés respectives et avec des organismes de l'extérieur. En outre, les praticiens de la santé publique reconnaissent que certains facteurs étrangers au système ou au secteur des soins de santé influent considérablement sur la santé. En conséquence, il est possible d'établir des corrélations entre l'état de la santé d'une part et tout l'éventail des facteurs individuels et collectifs qui jouent d'autre part, notamment les déterminants de la santé sociaux, économiques et environnementaux ainsi que leurs interactions. Les analyses géospatiales permettent d'intégrer ces multiples facteurs, éléments de données, indicateurs d'indice et conditions à différentes échelles, afin de mieux comprendre les relations et leurs impacts sur la planification et pour mieux centrer les programmes. La communauté de la santé publique peut utiliser de l'information à référence géographique sur les déterminants de la santé et l'état de la santé pour établir des corrélations, de même que pour déterminer les priorités et les stratégies nécessaires à l'amélioration de la santé et des facteurs dont elle dépend.

## Données requises

- Déterminants de la santé<sup>1</sup>
- Prestation de services de santé
- Indicateurs de santé<sup>3</sup>
- Incidences des maladies signalées
- Environnements sociaux, bâtis et naturels
- Information communautaire

## Interventions d'urgence en santé et planification entre les urgences

### Enjeu

Il importe de mettre sur pied et d'entretenir au Canada une capacité d'analyse et de suivi de la situation au cours des urgences de santé publique. Il faut pour cela, entre les urgences, mettre en œuvre des outils et des ressources pour développer les compétences et perfectionner les systèmes en santé publique.

---

environnements physiques, (7) les habitudes de santé et la capacité d'adaptation personnelle, (8) le développement de la petite enfance, (9) le patrimoine biologique et génétique, (10) les services de santé, (11) le sexe et (12) la culture (Agence de santé publique Canada, *Qu'est-ce qui détermine la santé?*, <http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/phdd/determinants/index.html#What>).

<sup>2</sup> État de santé : État dans lequel une personne (ou un groupe spécifique) peut habituellement remplir ses rôles et ses fonctions physiques, mentaux, émotionnels et sociaux. Tout écart par rapport à l'état habituel constitue un signe de la présence de la maladie. L'état de santé peut être évalué cliniquement en posant des questions et en effectuant l'examen physique, ou au moyen d'indicateurs de l'état de santé ou d'échelles de mesure de la santé. (Last, John M. (2007). *A Dictionary of Public Health*. New York: Oxford University Press.)

<sup>3 3</sup> Indicateurs de santé : un terme qui englobe une large variété de données sur la santé de la population, notamment l'espérance de vie, les taux de mortalité infantile et juvénile, mortalité par cause et morbidité, absences du travail ou de l'école pour cause de maladie, allocation en matière de soins de santé, installations, taux d'utilisation, taux de létalité ou de complications, taux d'immunisation, taux de grossesse précoce, ainsi que des données sur les comportements pouvant influencer la santé, tel que les taux de tabagisme, de port de ceinture de sécurité en voiture, etc. (Last, John M. (2007). *A Dictionary of Public Health*. New York: Oxford University Press.)

---

## **Besoins décisionnels**

Ces outils et la capacité de les utiliser doivent être constamment en place, afin que les professionnels de la santé publique puissent se familiariser avec eux et ainsi intervenir plus efficacement en cas d'urgence majeure. Par ailleurs, l'utilisation de ces outils pour des urgences mineures et pour la surveillance courante des éclosions de maladies peuvent également servir à la mise sur pied d'un système de dépistage des maladies transmissibles qui font l'objet d'une surveillance. Les praticiens de la santé publique peuvent se servir de données à référence géographique pour suivre et prévoir les éventuelles éclosions de maladies infectieuses et pour surveiller les événements épidémiques qui se produisent à l'intérieur du pays et ailleurs. Cette nouvelle méthode facilitera l'identification des populations vulnérables et permettra l'évaluation des risques pour la santé publique et la mobilisation des fonctions d'urgence. De plus, elle facilitera la création et la diffusion de rapports, de mises en garde et d'alertes, à l'échelle nationale et internationale au besoin, en plus d'aider à la détermination d'autres mesures d'intervention nécessaires, comme la production de vaccins. Entre les urgences, on pourra mettre au point les systèmes et la formation du personnel, de manière à en faire un usage optimal.

## **Données requises**

- Incidences des maladies signalées
- Information démographique
- Environnement bâti/Infrastructure – Secteur des soins de santé (voir tableau dans Sécurité publique) (p. ex., données décrivant les emplacements des hôpitaux, des installations médicales, des laboratoires et des services d'urgence). Les données doivent au moins respecter le modèle national de données sur les infrastructures.

La version 1.0 du modèle national de données sur les infrastructures est actuellement disponible en communiquant avec Ken Marshall, conseiller en contenu de l'ICDG, à [ken.marshall@ncan.gc.ca](mailto:ken.marshall@ncan.gc.ca)

## **Sécurité publique**

Aux fins de cette offre de participation, GéoConnexions soutient la communauté d'utilisateurs de la Sécurité publique en se concentrant sur les enjeux en matière d'identification des infrastructures essentielles et de connaissance de la situation :

### **Connaissance de la situation et gestion des conséquences**

#### **Enjeu**

Afin de mieux se préparer, de gérer et de réagir aux menaces et aux dangers qui touchent la sécurité des Canadiens, les organismes de sécurité publique doivent être en mesure de comprendre la situation. Au fur et à mesure que la crise évolue, il est essentiel d'obtenir des renseignements sur la gestion des conséquences afin d'appuyer les décisions éventuelles

#### **Besoins décisionnels**

Afin de gérer les menaces de façon plus efficace, des organismes de différentes autorités ont de plus en plus besoin d'établir des partenariats et de partager l'information. Les renseignements relatifs à la compréhension de la situation devraient fournir de l'information à référence géographique sur la crise et décrire les événements sur le terrain, les endroits où ils se sont produits et les mesures que l'on a prises.

---

La gestion des conséquences devrait comprendre l'exploitation et l'échange d'information avant et après l'événement ou le désastre dans le but d'élaborer un tableau opérationnel commun (TOC). Le TOC devrait être utilisé par les intervenants pour décider du cours des événements, comme l'identification d'un besoin de plus de reconnaissance, la direction vers laquelle les efforts de gestion des conséquences doivent être dirigés et la manière de faire parvenir les ressources au bon endroit.

GéoConnexions facilite l'établissement du *Système interorganisationnel de connaissance de la situation* (<http://www.geoconnections.org/fr/newsmedia/whatsnew/getDoc=849>) afin d'appuyer la production et la diffusion en temps réel d'une cartographie des incidents à l'échelle nationale fournie aux partenaires de confiance et soutenue par des flux de travaux concernant l'information sur la gestion des situations et des incidents dans un contexte géospatial.

Ce tableau opérationnel commun intègre l'information sur l'emplacement concernant la géographie de base, l'infrastructure, les menaces et les dangers, afin de favoriser la connaissance de la situation et d'aider les multiples organismes à collaborer tout en assurant la planification et l'intervention face aux menaces et aux catastrophes.

### **Données requises**

Un système interorganisationnel de connaissance de la situation a été établi et comporte les besoins d'information à l'appui des décideurs en matière de gestion des urgences.

Les données doivent répondre aux besoins de renseignements du SICS (voir section 2 de MASAS Architecture)

[http://www.geoconnections.org/developersCorner/situational\\_awareness/MASAS\\_Architecture\\_V1.pdf](http://www.geoconnections.org/developersCorner/situational_awareness/MASAS_Architecture_V1.pdf) (version anglaise seulement)

(Voir également le tableau 1)

### **Identification des infrastructures essentielles**

#### **Enjeu**

Les Canadiens peuvent compter sur des infrastructures hautement interconnectées et interdépendantes qui sont essentielles à leur bien-être sur le plan de la santé, de la sécurité et de l'économie. En temps de crise ou de catastrophe, ils s'attendent à ce que les infrastructures du pays demeurent viables et fonctionnelles. Il est de première importance pour les collectivités de savoir quelles sont les infrastructures essentielles relatives à la sécurité publique et de pouvoir les localiser par rapport à l'événement causant la crise ou la catastrophe afin d'être en mesure d'appuyer les décisions administratives des intervenants face à l'événement.

#### **Besoins décisionnels**

Les propriétaires et exploitants d'infrastructures devraient posséder de l'information sur les infrastructures essentielles des entités dont ils dépendent et devraient connaître les problèmes qui menacent leurs propres infrastructures afin d'assurer le maintien de leurs activités. Les gestionnaires des mesures d'urgence et les premiers intervenants devraient posséder suffisamment de renseignements sur les infrastructures essentielles (IE) pour planifier et assumer leurs rôles de gestion des mesures d'urgence. La communauté de la sécurité publique doit posséder de l'information à référence géographique sur les

---

infrastructures essentielles afin de répondre plus efficacement aux priorités en matière de sécurité et de situations d'urgence et contribuer à l'établissement d'un tableau opérationnel commun (voir tableau 1).

### Donnée requises

- **Infrastructure essentielle** - les données doivent au moins respecter le *modèle national de données sur les infrastructures* normalisé qui comprend au minimum les besoins en matière de données essentielles dans les secteurs suivants (voir également le tableau 1) :

Énergie et services publics	Communications et technologie de l'information
Finances	Soins de santé
Alimentation	Eau
Transports	Sécurité
Gouvernement	Fabrication

La version 1.0 du modèle national de données sur les infrastructures est actuellement disponible en communiquant avec Ken Marshall, conseiller en contenu de l'ICDG, à [ken.marshall@rncan.gc.ca](mailto:ken.marshall@rncan.gc.ca), ou peut être consultée à : [http://www.geoconnections.org/publications/Key\\_documents/NRCan\\_GeoConnections\\_CI\\_Identification\\_Final\\_Report\\_v4\\_3\\_FR.pdf](http://www.geoconnections.org/publications/Key_documents/NRCan_GeoConnections_CI_Identification_Final_Report_v4_3_FR.pdf)

**Tableau 1 : Exemple de besoins de données contribuant au tableau opérationnel commun pour les organismes de sécurité publique**

Connaissance de la situation et gestion des conséquences	<b>Flux d'information (temps quasi réel)</b>	Modèles et conditions atmosphériques	Système interorganisationnel de connaissance de la situation
		Prévisions et alertes météorologiques	
		Conditions des océans et des glaces	
		Services consultatifs sur le débit fluvial et alertes de surveillance des inondations	
		Conditions routières	
		Services consultatifs sur les voyages	
		Réseaux de capteurs & services d'alerte	
		Emplacements des ressources d'urgence	
		Fils médiatiques à codage géospatial	
		Alerte aux crimes	
		Incidents	
		Données sur les missions	
		Épidémies	
	Etc.		
	<b>Information sur les menaces et les dangers</b>	Cartographie des risques	
		Fréquences des catastrophes historiques	
		Données intelligentes (ou renseignements)	
		Tremblements de Terre	
		Incendies de forêt	
Inondations			
Glissements de terrain			
Tsunamis			
Prévisions fluviales et surveillance de la neige			
Etc.			
<b>Données sur les infrastructures</b>	Énergie et services publics	Modèle national de données sur les infrastructures	
	Communications et technologie de l'information		
	Finances		
	Soins de santé		
	Aliments		
	Eau		
	Transports		
	Sécurité		
	Gouvernement		
Fabrication			
<b>Géographie de base</b>			

## Environnement et développement durable

Pour appuyer la communauté des utilisateurs en matière d'environnement et de développement durable, GéoConnexions a cerné deux enjeux prioritaires :

- 
1. aménagement du territoire (comprend la planification des océans et des eaux douces)
  2. évaluation environnementale (comprend les évaluations régionales, stratégiques et cumulatives).

## **Aménagement du territoire et évaluation environnementale**

### **Enjeu**

GéoConnexions soutient deux enjeux prioritaires de l'environnement et du développement durable, soit l'*aménagement du territoire* et l'*évaluation environnementale*<sup>4</sup>. En réglant ces enjeux, on s'attend à ce que les conseils de réglementation et les organismes de surveillance et d'évaluation environnementale, ainsi que les autorités de planification responsables de la gestion des aménagements, des bassins hydrographiques et des océans, répondent avec plus d'efficacité aux exigences complexes en matière de législation, de réglementation et de planification.

### **Besoins décisionnels**

L'aménagement du territoire et les évaluations environnementales sont processus décisionnels distincts, mais reliés qui tentent d'atteindre les objectifs sociaux de développement durable, équilibré et ordonné sur les plans environnementaux et économiques. De plus, les processus d'aménagement du territoire et d'évaluation environnementale sont très complexes et exigent que l'on prête une grande attention aux nombreux facteurs sociaux, économiques et environnementaux afin d'évaluer les options en matière de développement et de protection environnementale. Ces processus demandent que l'on tienne compte de l'emplacement et des modèles des diverses activités humaines et des caractéristiques naturelles mesurées dans l'espace et dans le temps.

De plus en plus, les gouvernements de tous les paliers font face à cette complexité en mettant en œuvre des méthodes exhaustives de gestion des aménagements, des écosystèmes, des bassins hydrographiques, des zones côtières et des océans. Par souci de simplicité, l'expression aménagement intégré du territoire<sup>5</sup>, ou AIT, est utilisée dans la présente pour saisir ces approches holistiques.

L'AIT même est propice à l'utilisation de données géospatiales et de technologies géomatiques. Par exemple, les systèmes d'information géographique (SIG) permettent l'intégration et l'analyse de nombreux types variés de données. L'analyse géospatiale plus sophistiquée est maintenant possible grâce à l'utilisation de programmes de prévision et de modélisation qui nous aident à comprendre les impacts des changements comme le réchauffement mondial. L'intégration efficace de données et de technologies peut informer les processus décisionnels des planificateurs, des responsables de la réglementation, des scientifiques, des industries des ressources parmi de nombreux autres utilisateurs. En bref,

---

<sup>4</sup> L'évaluation environnementale (EE) est un processus sous compétence fédérale ou provinciale impliquant l'estimation critique des effets probables (positifs et négatifs) d'une proposition de projet, d'activité ou de politique sur l'environnement. Les rapports d'EE tiennent souvent compte de mesures visant à atténuer les impacts éventuels.

<sup>5</sup> [L'aménagement intégré du territoire (AIT) est une approche de l'aménagement du territoire qui optimise un large éventail d'objectifs économiques, sociaux et environnementaux en traitant une multitude d'activités et d'impacts industriels, récréatifs et culturels. L'approche de l'AIT s'applique également aux aménagements terrestres, aux bassins hydrographiques et aux écosystèmes marins. En bref, l'AIT est une approche pragmatique visant à atteindre les objectifs de développement durable.

---

la géomatique peut contribuer à mieux planifier le territoire lorsque les demandes économiques et sociales actuelles sont compatibles avec le maintien d'un environnement naturel sain.

Un important défi commun consiste à adopter des méthodes intégrées de planification et d'évaluation relatives à l'obtention, l'intégration et la manipulation de divers ensembles de données géospatiales provenant de différentes sources, de diverses échelles et au cours de périodes variées.

Pour répondre aux exigences susmentionnées, GéoConnexions recherche des projets de publication de données qui contribuent aux approches intégrées de l'aménagement du territoire et des évaluations environnementales.

### **Données requises**

GéoConnexions recherche des projets qui donnent accès aux données qui satisfont les critères suivants :

- Les données de portée régionale, provinciale ou nationale;
- Les données qui se sont avérées d'une importance **cruciale** pour les enjeux prioritaires, tel que décrit ci-dessus, spécialement ceux qui offrent de multiples usages potentiels;
- Entrepôts de données complets, enquêtes complètes ou séries complètes de données pertinentes, contrairement à ces couches de données individuelles, à moins de satisfaire le critère précédent.

Les types de données suivants présentent un intérêt potentiel. Remarquez qu'il ne s'agit que d'exemples :

#### Données sur la condition des écosystèmes

- Données sur les espèces (p. ex., présence, abondance, espèces menacées; rareté; espèces indicatrices, situation des espèces, répartition/mouvement des espèces et espèces invasives/exotiques)
- Processus écosystémiques dynamiques
- Caractéristiques biophysiques
- Données sur l'habitat (habitat/associations communautaires, zones d'habitat cruciales)
- Composants écosystémiques de grande valeur (p. ex., marécages, eaux souterraines et de surface, types d'écosystèmes menacés)

#### Données thématiques

- Données sur les propriétés foncières
- Données sur les zones protégées

#### Données sur les agents stressant et les ressources des écosystèmes

- Données sur la qualité de l'air ou de l'eau
- Données sur les sources de pollution et de contamination
- Données sur les activités des industries des ressources (pêches, forêts, mines, etc.)

#### Autres attributs des données

- Série de données temporelles

---

## **Enjeux autochtones**

Pour appuyer les organisations et les communautés autochtones, GéoConnexions a cerné un enjeu prioritaire :

1. La gestion des terres et des ressources et la planification communautaire

### **Gestion des terres et des ressources et planification communautaire**

#### **Enjeu**

Les dirigeants, gestionnaires et aménagistes du territoire autochtones ont besoin de meilleurs outils de planification et d'information pour gérer de manière durable et efficace leurs collectivités, leurs terres cédées en vertu d'un traité ou octroyées par une entente, ainsi que leurs terres et leurs ressources en cogestion.

#### **Besoins décisionnels**

Afin d'administrer efficacement et de renforcer économiquement leurs communautés, leurs ressources et leurs terres, les dirigeants, les gestionnaires et les aménagistes du territoire autochtones de tous les ordres de gouvernement doivent avoir à leur disposition de l'information à référence géographique et doivent être en mesure de la partager avec leurs collectivités en toute sécurité et avec rapidité et efficacité.

Les communautés autochtones du Canada sont confrontées à des pressions croissantes en ce qui concerne les terres (y compris les terres et territoires traditionnels) et les ressources. Ces pressions et sollicitations découlent du transfert des responsabilités consécutif aux initiatives d'autonomie gouvernementale, de la prospection des ressources et de la nécessité pour les communautés d'offrir des possibilités à leurs membres tout en veillant à ce que les terres demeurent productives. Concilier les besoins d'aujourd'hui avec ceux de demain oblige les communautés à tirer parti des technologies modernes pour faciliter leur planification et leur développement. En raison de la situation géographique d'un grand nombre de communautés autochtones et des pressions exercées sur les ressources humaines et financières, il existe également un besoin d'échange ou de partage d'information entre les organismes compétents.

La gestion des terres et des ressources et la planification communautaire englobent, pour de nombreuses communautés autochtones, la reconnaissance et la prise en compte des systèmes de valeurs traditionnels dans les pratiques et les systèmes d'aménagement du territoire. En même temps, il est de plus en plus nécessaire de collaborer avec l'industrie privée par la consultation ou par la participation à des coentreprises. De saines pratiques d'intégration des systèmes de connaissances traditionnels et occidentaux sont essentielles au processus décisionnel dans les communautés autochtones.

Pour répondre à ces besoins, GéoConnexions sollicite des projets de publication de données à l'appui de la gestion des terres et des ressources et de la planification communautaire.

#### **Données requises**

##### **CLASSE**

Administration/Développement Mines

Administration/Développement Territoires autochtones

##### **SOUS-CLASSE**

---

Administration/Développement	Foresterie
Administration/Développement	Utilisation/aménagement du territoire
Administration/Développement	Tourisme et loisirs
Administration/Développement	Zones de conservation/protégées
Administration/Développement	Pêches
Patrimoine naturel	Écologie
Patrimoine naturel	Flore/Faune
Patrimoine culturel	Voyages et routes commerciales
Patrimoine culturel	Archéologie
Patrimoine culturel	Sites cérémoniels et sacrés
Patrimoine culturel	Zones d'exploitation et de récolte
Biophysique	Hydrologie
Biophysique	Géologie

Ces exigences de données prioritaires sont basées sur des recherches, des consultations et des analyses étendues réalisées dans la « Aboriginal Land and Resource Management Planning Data Needs Assessment Study » que l'on peut trouver sur le site Web de GéoConnexions : <http://www.geoconnections.org/en/resourcelibrary/keyStudiesReports> (version anglaise seulement; la version française suivra sous peu)

### 3. PROCESSUS DE DEMANDE

#### Étape 1 : Expression d'intérêt

Envoyez par courrier électronique une expression d'intérêt en présentant une proposition à GéoConnexions au moyen d'un formulaire d'expression d'intérêt fourni à l'annexe A. Le formulaire servira à évaluer les projets potentiels et ainsi déterminer si GéoConnexions demandera une proposition intégrale.

Envoyez le formulaire d'expression d'intérêt par courrier électronique à :

Ken Marshall  
 Conseiller en contenu de l'ICDG, GéoConnexions  
 Pièce 622, 615, rue Booth  
 Ottawa (Ont.) K1A 0E9  
 Téléphone : (613) 947-7074 Télécopieur : (613) 947-2410  
 Courriel : [ken.marshall@rncan.gc.ca](mailto:ken.marshall@rncan.gc.ca)

#### Étape 2 : Proposition intégrale

Pour les projets retenus, un responsable de projet de GéoConnexions enverra un courriel invitant le promoteur à présenter une proposition intégrale basée sur le gabarit (voir l'annexe C. Une date limite sera fixée à ce stade selon le calendrier ci-dessous.

**Les propositions intégrales ne sont acceptées que sur invitation.** GéoConnexions exige qu'un agent autorisé représentant le promoteur de projet soumette une proposition en utilisant la lettre à en-tête de l'organisme. Les propositions doivent respecter le gabarit de proposition fourni à l'annexe C afin de s'assurer qu'elles satisfont les exigences de cet AOP. Le but de la proposition de projet est d'expliquer le projet avec suffisamment de détails pour permettre à GéoConnexions d'évaluer la proposition de façon exhaustive. La proposition

---

doit être autonome étant donné qu'elle ne sera étudiée que selon ses mérites. Cela peut comprendre des renseignements supplémentaires en appendice à la proposition.

**Les propositions non sollicitées ne seront pas reçues.**

Il incombe aux promoteurs de préparer et de soumettre leurs propositions. Cependant, les promoteurs peuvent consulter le personnel de GéoConnexions pour obtenir des conseils durant ce processus.

Les propositions peuvent être présentées en anglais ou en français.

Appel d'expressions d'intérêt	Recevables jusqu'au 1 <sup>er</sup> mai 2009
Évaluation par GéoConnexions	Dans les 5 jours ouvrables
Date limite pour présenter une proposition intégrale sur invitation de la part de GéoConnexions	4 semaines
Début du projet (estimation)	6 semaines après l'acceptation de la proposition

\*Ces dates limites sont sujettes à changement. Selon le niveau de financement disponible et le nombre de projets présentés, GéoConnexions se réserve le droit de mettre un terme à cet avis d'offre de participation avant le 1<sup>er</sup> mai 2009.

### **Étape 3 : Évaluation des propositions**

Les propositions seront étudiées à leur réception et financées après leur approbation. Les propositions seront vérifiées pour déterminer si elles sont complètes, réalisables et conformes au mandat et aux priorités de GéoConnexions. Les propositions doivent satisfaire tous les critères inscrits à l'annexe D avant d'en envisager le financement. GéoConnexions invitera les promoteurs des propositions retenues à discuter d'accords officiels.

Remarquez que les propositions doivent être écrites et être présentées par le promoteur, non pas par un collaborateur ou un entrepreneur privé. **Une invitation à soumettre une proposition intégrale n'est pas une garantie de financement.**

### **Étape 4 : Entente officielle**

GéoConnexions négocie une entente officielle avec les promoteurs dont les propositions ont été retenues. Cette entente fixe les modalités de la collaboration avec GéoConnexions ainsi que les attentes des deux parties notamment en ce qui a trait à la durée du projet, aux résultats à obtenir, aux tâches à accomplir, aux dates butoirs, aux ressources humaines (organisation, noms des membres de l'équipe, leur rôle et leur titre, les taux journaliers et le nombre de jours-personnes), au plan de communication et aux détails financiers.

---

## **4. RÔLES ET RESPONSABILITÉS**

GéoConnexions encourage la collaboration, à plus forte raison si elle favorise l'exécution des projets par le secteur privé de la géomatique et, à moindre degré, par les universités et les organismes non gouvernementaux. Cette section décrit en détails les rôles et les responsabilités de tous les collaborateurs potentiels d'un projet.

### **4.1 GéoConnexions**

GéoConnexions appuie les projets en offrant du financement et des conseils. Il évalue les propositions, élabore les ententes, fournit des conseils, surveille les progrès, évalue les extrants et autorise les paiements. Il doit travailler en collaboration avec le promoteur pour assurer la promotion du projet et la communication de ses résultats.

### **4.2 Promoteur**

Le promoteur élabore la proposition de projet, dirige et coordonne toutes les activités du projet et fait office de point de contact de GéoConnexions pour les questions touchant le projet. Les promoteurs doivent être des fournisseurs de données géospatiales (ou d'information dérivée de données géospatiales) et leur projet doit répondre à des impératifs opérationnels ou stratégiques précis. Le promoteur doit avoir à la fois le mandat et les ressources nécessaires pour coordonner le projet et maintenir les données ou les services au-delà de la fin du projet. Il doit investir financièrement dans l'initiative au moyen de contributions en espèces ou en nature. Il coordonne le travail des collaborateurs du projet ainsi que les contrats. Il est responsable de toutes les activités effectuées en sous-traitance dans le cadre du projet. Il travaillera en collaboration avec GéoConnexions pour promouvoir le projet et en communiquer les résultats.

### **4.3 Organismes collaborateurs**

Outre le promoteur du projet, des organismes collaborateurs peuvent participer, au besoin, aux projets de publication de données thématiques. Les collaborateurs apportent une contribution au projet et prennent un engagement précis. Il peut s'agir de ministères, de sociétés d'État, d'établissements d'enseignement, d'organisations autochtones, d'organisations sans but lucratif ou d'entreprises du secteur privé. Ils doivent avoir un intérêt direct à l'égard du projet et y apporter une contribution en espèces, une contribution en nature ou les deux. Le degré et la nature de la contribution et de l'engagement du collaborateur doivent être précisés dans une lettre de collaboration jointe à la proposition de projet.

### **4.4 Entrepreneurs**

Le promoteur du projet peut avoir recours, au besoin, à un entrepreneur du secteur privé, du secteur de l'enseignement ou du secteur non gouvernemental. Le rôle exact de l'entrepreneur dépend de chaque projet. En général, il fournit des services ou des produits nécessaires à la réalisation du projet. L'entrepreneur ne peut être un promoteur de projet. Les promoteurs sont responsables de tous les aspects de l'impartition et doivent donc se conformer aux règles et aux restrictions de leur organisation en matière de contrats.

---

## 4.5 Secteur privé

GéoConnexions tient à dépenser 50 p. 100 de son budget dans le secteur privé. Les promoteurs du secteur public qui reçoivent du financement de GéoConnexions sont tenus de sous-traiter à des entreprises privées dans la mesure du possible, plutôt que de recruter du nouveau personnel pour réaliser les activités du projet. Les rapports financiers du projet doivent rendre compte en détails du travail confié au secteur privé.

## 5. RÉPONDRE AUX BESOINS DES UTILISATEURS

Une **communauté de pratique** (ou communauté d'utilisateurs) est un groupe de personnes qui partagent un intérêt pour un sujet ou un domaine (ou encore un enjeu relevant d'un domaine), qui interagissent régulièrement et qui accumulent et diffusent des connaissances. Pour être plus précis, GéoConnexions définit une communauté de pratique comme un groupe d'utilisateurs préoccupés par une même problématique et qui ont des exigences communes à l'égard de l'ICDG. Aux fins du présent AOP, les termes « utilisateurs » et « utilisateurs finaux » s'équivalent : ils désignent des personnes ou des organisations qui bénéficieront directement du projet pour prendre des décisions éclairées. Ces utilisateurs ont besoin en permanence des résultats proposés du projet et possèdent les ressources nécessaires pour en tirer parti.

Le promoteur du projet doit être investi d'un mandat clair pour diriger le projet, assurer la pérennité des résultats et offrir des services aux utilisateurs cibles. Idéalement, il aura un modèle de gouvernance ou une structure organisationnelle qui est stable et qui peut assurer le maintien et l'utilisation des résultats du projet.

## 6. ÉVALUATION DES RISQUES

Le promoteur doit effectuer une évaluation des risques pour démontrer que le projet est viable et qu'il a tout ce qu'il faut pour réussir. Cette évaluation peut comprendre des renvois à des études publiées, des rapports d'activités effectuées par contrat, l'expérience acquise et des documents justificatifs.

Une évaluation des risques en bonne et due forme cerne tous les risques et problèmes possibles et propose des stratégies pour les atténuer. Les risques peuvent être liés notamment à la technologie, aux ressources, à l'accès aux données, aux engagements, aux circonstances et dépendances du projet et aux politiques. La proposition doit décrire la probabilité et l'impact potentiel de chacun des risques.

## 7. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE FINANCIER

### 7.1 Financement

GéoConnexions financera uniquement des projets à coûts partagés. Dans ce type de projet, le promoteur et ses collaborateurs conviennent de verser une contribution en espèces ou en nature au projet. La contribution du promoteur (en espèces ou en nature) au projet doit équivaloir à au moins 50 p. 100 du coût total du projet (en espèces et en nature).

Le financement demandé à GéoConnexions pour un projet de publication de données thématiques est plafonné à 75 000 \$.

---

Si le financement d'un projet dépend d'un autre programme de financement, GéoConnexions exige une confirmation écrite de ce programme que le financement a été approuvé.

## **7.2 Coûts admissibles du projet**

### **Main-d'œuvre**

Les coûts de main-d'œuvre représentent les salaires réels versés au personnel auxquels s'ajoutent jusqu'à 20 p. 100 d'avantages sociaux. Les coûts de main-d'œuvre sont considérés comme des contributions en nature.

Chaque organisation participante est tenue d'expliquer la méthode qu'elle utilise pour calculer les tarifs journaliers. Une formule conventionnelle consiste à inscrire un salaire annuel raisonnable, à y ajouter des frais généraux et des avantages sociaux raisonnables, pour ensuite diviser le résultat par un nombre raisonnable de journées facturables en un an. Les frais de main-d'œuvre ne peuvent pas comprendre une marge de profits. S'il s'agit de fonctionnaires, il faudra s'en tenir au taux approuvé par l'organisme gouvernemental concerné ou au taux correspondant au niveau de classification.

### **Logiciels**

Le coût des logiciels de géomatique spécialisés essentiels au projet doit être amorti sur la durée de vie du logiciel et sur la durée du projet.

### **Publication des données**

Les coûts associés à la publication de données destinées à l'ICDG seront pris en compte. Ces coûts peuvent comprendre les sommes dépensées pour l'implantation des serveurs de données, pour la préparation des données à publier, ou pour les deux. Cependant, ils ne peuvent inclure des frais de collecte des données ni des frais liés à la valeur des données.

### **Formation**

Comme elle fait partie des activités de transfert technologique, la formation peut compter dans le coût estimatif total du projet, à condition de ne pas dépasser 15 p. 100 du coût total du projet. Les coûts de formation doivent être entièrement expliqués et justifiés dans la proposition.

### **Frais de déplacement et de subsistance**

Il sera tenu compte des frais de déplacement et de subsistance pour peu que des pièces justificatives soient fournies. Les propositions doivent contenir des précisions sur les motifs et les coûts de tout déplacement requis et indiquer en quoi ils ont un rapport direct avec les activités du projet.

Les coûts de déplacement doivent être conformes à la *Directive sur les voyages* du Conseil du Trésor en vigueur ou, le cas échéant, aux directives du promoteur du projet (à condition

---

de ne pas dépasser les limites fixées par le Conseil du Trésor). La *Directive sur les voyages* est accessible à

[http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs\\_pol/hrpubs/TBM\\_113/td-dv\\_f.asp](http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp).

### **Sous-traitance**

L'information relative aux coûts de sous-traitance doit être clairement ventilée dans la proposition. GéoConnexions peut demander des copies des contrats passés avec des sous-traitants ou des consultants.

## **7.3 Coûts non admissibles**

### **Profits**

Les profits, y compris sur la main-d'œuvre, ne sont pas des dépenses admissibles, et le promoteur ne peut les inclure dans le calcul du coût total estimatif du projet.

### **Taxes**

La taxe sur les produits et services (TPS), la taxe de vente provinciale (TVP) et la taxe de vente harmonisée (TVH) ne sont pas des coûts admissibles.

### **Dépenses engagées avant le début du projet**

Les coûts de préparation et de dépôt d'une proposition en réponse au présent AOP ne sont pas des dépenses admissibles. Nulle dépense antérieure à la signature d'une entente ou à une autorisation écrite de GéoConnexions ne peut être imputée à une entente éventuelle.

### **Données**

Les dépenses liées à l'achat, à l'acquisition ou à la valeur des données ne sont pas admissibles. Le coût d'une activité liée à la collecte de données ne l'est pas davantage.

### **Propriété intellectuelle d'amont**

Les dépenses liées à la propriété intellectuelle d'amont (développée avant le projet proposé) ne sont pas admissibles.

### **Matériel**

Les coûts liés à l'achat de matériel (p. ex. ordinateurs, récepteurs GPS, traceurs) ne sont pas admissibles.

### **Valeurs intangibles**

Les coûts liés à la connaissance, à l'achalandage ou à d'autres valeurs intangibles ne sont pas admissibles.

---

## Autres coûts non admissibles

L'achat de propriétés, le paiement d'impôts fonciers et les coûts des immobilisations ne sont pas admissibles.

### 7.4 Aide financière fédérale totale

S'il n'est pas un organisme fédéral, le promoteur doit fournir une liste de tous les ministères fédéraux qui participent au projet proposé et s'assurer que l'aide fédérale totale, incluant l'aide demandée à GéoConnexions, ne dépasse pas 75 p. 100 du coût total du projet. Le financement provenant d'un autre projet financé par GéoConnexions ne peut être comptabilisé dans le coût total du projet ni dans les fonds de contrepartie.

### 7.5 Projets au Québec

Une organisation située au Québec et dont les opérations sont en totalité ou en partie financées par la province de Québec peut être assujettie à la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., chapitre **M-30**).

Les articles 3.11 et 3.12 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (ci-après appelée Loi) disposent que les entités qui répondent à la définition d'*organisme municipal*, d'*organisme scolaire* ou d'*organisme public* au sens de la Loi doivent obtenir l'autorisation prescrite par la Loi avant de conclure toute entente avec le gouvernement du Canada, ses ministères ou organismes gouvernementaux, ou avec un organisme public fédéral.

Par conséquent, toute entité tombant sous l'application de la Loi a la responsabilité d'obtenir une telle autorisation avant de conclure une entente avec le gouvernement du Canada. Le formulaire reproduit à l'appendice D doit être rempli et joint à une proposition de projet du Québec. Si vous répondez « oui » à une des trois questions, vous devrez prendre, au nom de votre organisation, les mesures nécessaires pour obtenir l'autorisation appropriée du gouvernement du Québec, il vous faudra contacter le représentant de l'organisation ou de l'institution du Québec qui vous verse du financement. Ensuite, GéoConnexions enverra une copie non signée de l'entente de contribution.

Si vous répondez « non » aux trois questions du formulaire, votre organisation n'est pas assujettie aux dispositions de la Loi, et on peut procéder à l'évaluation de la proposition.

---

## **8. FORMALITÉS DE RAPPORT ET DE SUIVI**

### **8.1 Chargés de projet**

Un chargé de projet de GéoConnexions sera affecté au suivi de chaque projet. Il approuvera les paiements périodiques. Il évaluera les rapports périodiques de même que les produits et services livrables qui les accompagnent.

### **8.2 Réunions**

#### Réunion d'orientation

Le promoteur de projet doit prévoir une première rencontre d'orientation réunissant tous les principaux participants au projet ainsi que le chargé de projet de GéoConnexions.

#### Réunions périodiques en cours de projet

Le promoteur doit prévoir des rencontres en cours de projet pour examiner l'état d'avancement des travaux et discuter de toute question pertinente relative au projet. Ces réunions peuvent coïncider ou non avec les étapes du projet.

### **8.3 Rapports d'étape**

À la fin de chaque étape, le gestionnaire du projet doit soumettre un bref rapport au chargé de projet de GéoConnexions. La production de ce rapport est une condition préalable à un paiement. Le rapport doit au moins contenir :

- une page titre;
- un sommaire des travaux accomplis par rapport au plan de travail, en indiquant les URL des prototypes et les résultats opérationnels obtenus;
- une explication de tous les problèmes rencontrés et de leur solution;
- une description des changements à apporter au plan de travail pour l'étape suivante;
- un état financier, si un paiement est demandé.

GéoConnexions fournira des formulaires de rapport.

### **8.4 Calendrier des paiements**

Le calendrier des paiements est particulier à chaque projet et sera précisé dans l'entente. En général, il sera établi en fonction des étapes du projet et des biens livrables correspondants. L'état financier de même que les factures doivent être soumis après réception des produits livrables.

### **8.5 Rapport final**

À la fin du projet, l'équipe du projet est tenue de déposer un rapport final. La production de ce rapport est une condition préalable au paiement final. Ce rapport doit :

- décrire les résultats du projet par rapport aux objectifs;

- 
- évaluer dans quelle mesure les résultats du projet répondront aux besoins des utilisateurs;
  - expliquer les problèmes (obstacles institutionnels, difficultés techniques et questions de principe) rencontrés;
  - préciser les contenus, les normes et les technologies de l'ICDG qui ont été utilisés;
  - faire état des lacunes relevées dans l'ICDG;
  - contenir des recommandations concernant le développement et la direction de l'ICDG;
  - contenir des plans pour des activités et des projets de suivi;
  - décrire les activités entreprises ou planifiées en matière de communications, ce qui comprend les communications publiques et les communications internes (stratégiques).

## **8.6 Enregistrement des résultats**

Tout nouveau service ou produit de données de l'ICDG découlant de ce projet doit être enregistré, à l'aide des normes de métadonnées, dans le Portail de découverte de GéoConnexions à l'adresse suivante : <http://geodecouverte.icdg.ca/>.

## **8.7 Communications destinées au public et aux intervenants**

Les promoteurs de tous les projets qui reçoivent une aide financière de GéoConnexions doivent diffuser les résultats obtenus et reconnaître publiquement la contribution de GéoConnexions, idéalement en reproduisant son logo et son adresse électronique dans tout communiqué produit à l'intention des médias, du public et des intervenants, dans les sites Web, dans les brochures, ainsi que dans toute autre publication ou documentation décrivant le projet et ses résultats.

Si la reconnaissance se limite à du texte, les promoteurs devront utiliser le libellé suivant :

« ...avec l'aide financière de GéoConnexions, une initiative de partenariat nationale sous l'égide de Ressources naturelles Canada. GéoConnexions et ses partenaires s'attachent à enrichir l'Infrastructure canadienne de données géospatiales, une ressource électronique qui permet aux décideurs d'avoir accès à de l'information géographique, de la combiner et de la partager sur Internet, pour obtenir une meilleure compréhension des relations sociales, environnementales et économiques. »

Lorsque le logo d'un organisme commanditaire est apposé à un produit, il faudra également utiliser le logo de GéoConnexions et le mot symbole « Canada ».

Les logos peuvent être téléchargés à partir du site Web de GéoConnexions.

Lorsque la mention textuelle peut être assortie du logo, on optera pour les deux formes de reconnaissance.

GéoConnexions aimerait avoir l'occasion d'examiner le matériel de communications. Il ajoutera à son site Web un hyperlien vers les communiqués et les articles traitant du projet. Il pourra diffuser de son côté les réalisations du projet en consultation avec le promoteur et les collaborateurs du projet.

---

## 9. DROITS DE GÉOCONNEXIONS

GéoConnexions se réserve le droit de :

- rejeter toute expression d'intérêt ou proposition reçue en réponse au présent AOP;
- demander des précisions et vérifier toute information fournie;
- entamer des discussions avec le promoteur de projet sur tous les aspects de la proposition;
- accepter toute proposition en tout ou en partie;
- clarifier/confirmer les droits de propriété intellectuelle;
- promouvoir le projet et en communiquer les résultats;
- annuler le présent AOP et le relancer à un autre moment;
- administrer, approuver ou allouer une aide financière à sa seule discrétion.

Le contenu et les exigences du présent document peuvent changer sans préavis. **Avant de déposer une proposition, le promoteur doit veiller à obtenir la plus récente version du présent document sur le site Web [www.geoconnexions.org](http://www.geoconnexions.org).**

## 10. PERSONNE-RESSOURCE

Toutes les demandes de renseignement doivent être adressées par écrit, de préférence par courriel, à :

Ken Marshall  
Conseiller en contenu de l'ICDG, GéoConnexions  
615, rue Booth, pièce 622  
Ottawa (Ontario) K1A 0E9  
Tél. : 613-947-7074 Téléc. : 613-947-2410  
Courriel : [ken.marshall@rncan.gc.ca](mailto:ken.marshall@rncan.gc.ca)

## ANNEXE A : FORMULAIRE D'EXPRESSION D'INTÉRÊT

<b>Titre de l'initiative proposée :</b>	
<b>Organisation directrice :</b>	
<b>Nom du gestionnaire de l'initiative :</b>	
<b>Coordonnées du gestionnaire :</b>	Adresse postale complète :
	Numéro de téléphone :
	Numéro de télécopieur :
	Adresse électronique :
<b>Date de début de l'initiative :</b>	
<b>Date de fin de l'initiative :</b>	
<b>Durée de l'initiative :</b>	<i>Durée en mois</i>

<b>Projets de l'initiative :</b>	
<i>Cochez une des catégories de projet suivantes :</i>	
<b>PROJET</b>	
<b>Catégorie 1 - Publication d'ensembles de données</b>	
<b>Catégorie 2 – Accès aux entrepôts de données et publication</b>	

<b>Secteur thématique de l'initiative :</b>			
<i>Cochez le ou les secteurs thématiques principaux (ou secondaires, s'il y a lieu) qui s'appliquent à l'initiative proposée.</i>			
<b>SECTEUR THÉMATIQUE PRINCIPAL (n'en cocher qu'un seul)</b>		<b>SECTEUR(S) THÉMATIQUE(S) SECONDAIRES(S) (cochez s'il y a lieu)</b>	
<i>Santé publique :</i> <b>Faciliter la surveillance de la santé de la population ou l'intervention d'urgence pour la santé et la planification entre les urgences</b>		<i>Santé publique :</i> <b>Faciliter la surveillance de la santé de la population ou l'intervention d'urgence pour la santé et la planification entre les urgences</b>	
<i>Sécurité publique:</i> <b>Faciliter l'identification des infrastructures essentielles ou la connaissance de la situation &amp; la gestion des conséquences</b>		<i>Sécurité publique:</i> <b>Faciliter l'identification des infrastructures essentielles ou la connaissance de la situation &amp; la gestion des conséquences</b>	

<i>Enjeux d'importance pour les peuples autochtones : Faciliter la gestion des terres et des ressources/planification communautaire</i>		<i>Enjeux d'importance pour les peuples autochtones : Faciliter la gestion des terres et des ressources/planification communautaire</i>	
<i>Environnement et développement durable : Aménagement du territoire et évaluations environnementales</i>		<i>Environnement et développement durable : Aménagement du territoire et évaluations environnementales</i>	

**Description de l'initiative :**

*Décrire brièvement l'initiative dans son intégralité, ainsi que les résultats escomptés. Inclure des sous-sections au besoin, décrire le travail que l'on propose d'accomplir. Décrire la région géographique sur laquelle l'initiative influera (nom de la collectivité, de la municipalité, de la province ou des provinces, etc.). Déterminez le secteur thématique de GéoConnexions (d'après l'énumération ci-dessous) et expliquer comment les résultats de l'initiative répondront aux enjeux prioritaires spécifiques dans le secteur thématique identifié.*

*Santé publique : Faciliter la surveillance de la santé de la population ou l'intervention d'urgence pour la santé et la planification entre les urgences*

*Sécurité publique : Faciliter l'identification des infrastructures essentielles ou la connaissance de la situation & la gestion des conséquences*

*Enjeux d'importance pour les peuples autochtones : Faciliter la gestion des terres et des ressources/planification communautaire*

*Environnement et développement durable : Aménagement du territoire et évaluations environnementales*

**Identification des utilisateurs et de leurs besoins :**

*Identifier les principaux utilisateurs des résultats de votre initiative et décrire comment ils utiliseront les résultats pour prendre de meilleures décisions.*

**Avantages prévus :**

*Expliquer l'importance des résultats de l'initiative comme moyen de partager l'information et de prendre de meilleures décisions. Inclure les avantages prévus pour l'organisation du promoteur et au-delà.*

**Viabilité et engagement :**

*Décrire les plans des prochaines étapes lorsque chaque projet est complété. Inclure une discussion sur la façon dont les résultats du projet seront mis en œuvre et utilisés/maintenus au cours des prochaines années, y compris l'engagement des communautés d'utilisateurs finaux.*

**Description de l'organisme :**

*Décrire votre organisme : votre mandat, la structure organisationnelle et les fonctions, les facteurs qui influent sur vos activités, l'usage de la géomatique et les produits et services actuels et la façon dont ils sont liés à l'initiative. Expliquer comment et pourquoi vous devez partager l'information à l'intérieur et à l'extérieur de votre organisme. Discuter de la relation que votre organisme entretient avec ses utilisateurs finaux.*

*S'il y a lieu, décrire les partenaires – passés et actuels - qui participeront à cette initiative et leur relation avec votre organisme et vos buts et objectifs communs. Expliquer comment ce projet contribuera aux buts et objectifs communs.*

**Contribution à l'ICDG :**

*Les initiatives doivent apporter de nouvelles données géospatiales à l'ICDG. Fournir un tableau qui énumère et décrit les données qui doivent être offertes selon l'exemple suivant. Expliquer comment les normes, les spécifications, les services et les technologies adoptés par l'ICDG seront utilisés pour que les données soient rendues disponibles par l'initiative.*

<i>Thème des données</i>	<i>Domaine spatial</i>	<i>Échelle</i>	<i>Structure actuelle des données</i>

<b>Coûts estimatifs de l'initiative</b>	<i>Coût total de l'initiative, en dollars canadiens</i>		
<b>Financement de GéoConnexions</b>	<i>Montant total du financement de GéoConnexions requis, en dollars</i>		
	<i>Montant total du financement de GéoConnexions requis, en pourcentage du coût total de l'initiative</i>		
<b>Collaborateurs prévus du projet</b>	<b>Contribution financière possible (\$ CAN)</b>		
	<b>Contribution en espèces</b>	<b>Contribution en nature</b>	
		<b>Description</b>	<b>Valeur en espèces</b>
<i>Promoteur</i>		<i>Décrire en quoi consiste la contribution en nature : p. ex. travail, logiciel, fournitures</i>	
<i>Collaborateur A (s'il y a lieu)</i>			
<i>Collaborateur B (s'il y a lieu)</i>			
<b>TOTAL</b>			

## ANNEXE B: CRITÈRES D'ÉVALUATION DES LETTRES D'EXPRESSION D'INTÉRÊT

Les promoteurs seront évalués en fonction des huit critères suivants. Les promoteurs doivent satisfaire les huit critères afin d'être retenus pour une invitation à présenter une proposition.

Indiquer la catégorie de projet proposé (n'en cocher qu'une)		
Catégorie 1		Catégorie 2
	<b><u>Critères d'évaluation</u></b>	<b>Réussite ou échec</b>
A	<p>Le promoteur a-t-il la citoyenneté canadienne et a-t-il le mandat de piloter le projet et d'assurer la pérennité des résultats?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
B	<p>Le projet appuie-t-il le processus décisionnel dans un des <b>domaines thématiques de GéoConnexions définis à la section 2.5?</b></p> <p>Santé publique : Surveillance de la santé de la population Santé publique : Interventions d'urgence en santé et planification entre les urgences</p> <p>Sécurité publique : Identification des infrastructures essentielles Sécurité publique : Connaissance de la situation et gestion des conséquences</p> <p>Environnement : Aménagement du territoire et évaluations environnementales</p> <p>Enjeux autochtones : Gestion des terres et des ressources et planification communautaire</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
C	<p>Le promoteur a-t-il expliqué ou démontré qu'il a le pouvoir ou la permission de partager les données thématiques distribuées qu'il propose?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
D	<p>La contribution cumulative du promoteur et des collaborateurs est-elle égale à au moins 50 p. 100 du coût total du projet?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
E	<p>Les principaux utilisateurs des résultats du projet sont-ils connus?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
F	<p>Le promoteur a-t-il expliqué en quoi le projet mettra à profit les normes, les spécifications, les services et les technologies de l'ICDG?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
G	<p>Le promoteur a-t-il expliqué en quoi et pourquoi il a besoin d'utiliser l'information ou de la partager à l'intérieur et à l'extérieur de son organisation?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	

---

H	Le promoteur a-t-il démontré qu'il dispose d'un plan pour le maintien et l'utilisation des données thématiques/services Web/métadonnées après la fin du projet?  Oui = réussite Non = échec	
---	---	--

---

## ANNEXE C : MODÈLE DE PROPOSITION – PUBLICATION DE DONNÉES THÉMATIQUES

### Notes

Pour connaître les exigences du projet et les activités admissibles, veuillez vous reporter à l'Avis d'offre de participation (AOP) à l'adresse suivante : <http://www.geoconnexions.org>. La teneur et les exigences du présent document peuvent changer sans préavis. Avant de soumettre une proposition de projet, vous devez obtenir la plus récente version de ce document sur le site Web.

Vous commencerez à élaborer votre proposition uniquement après que GéoConnexions vous y aura invité. Les propositions peuvent être rédigées en anglais ou en français. GéoConnexions pourra vous aider à élaborer la vôtre.

**Pour que votre demande de financement soit jugée recevable, votre proposition doit parvenir à GéoConnexions au plus tard à minuit (24 h), heure normale du Pacifique, à la date indiquée dans l'AOP.**

La proposition doit être complète et se suffire à elle-même. Elle sera évaluée sur la base de ses propres mérites, en fonction des critères énoncés à l'appendice C. Le promoteur doit fournir tous les renseignements demandés afin que sa proposition soit soumise à un examen complet et équitable.

Pour élaborer sa proposition, le promoteur doit suivre le modèle ci-dessous, **sous peine de rejet de sa demande.**

*Les instructions sont en italique. Vous devez y superposer votre texte imprimé en caractères ordinaires.*

GéoConnexions répondra à toutes les propositions par la voie du courriel.

---

*Titre du projet proposé*  
*Organisation du promoteur du projet*

Date d'envoi de la proposition : jour, mois, 2009

La proposition est valide jusqu'au : *jour, mois,*  
2009

Code d'avis d'offre de participation : 09AOIC3TD

## Résumé du projet

<b>Titre du projet proposé</b>			
<b>Catégorie de projet</b>	Catégorie 1	Catégorie 2	
<b>Nom du gestionnaire du projet</b>			
<b>Personne-ressource</b>	Adresse postale complète :		
	Numéro de téléphone :		
	Numéro de télécopieur :		
	Adresse de courriel :		
<b>Date de début du projet</b>			
<b>Date de fin du projet</b>			
<b>Durée du projet</b>	<i>Durée en mois</i>		
<b>Thème de GéoConnexions</b>	<i>Enjeux autochtones, environnement et développement durable, santé publique, sécurité publique</i>		
<b>Description du projet</b>	<i>Description courte (150 mots ou moins), dans une langue claire et simple, du projet proposé et de ses objectifs</i>		
<b>Coût du projet</b>	<i>Coût total du projet en dollars canadiens</i>		
<b>Financement de GéoConnexions</b>	<i>Montant total de l'aide financière demandée à GéoConnexions, en dollars</i>		
	<i>Montant total de l'aide financière demandée à GéoConnexions, en pourcentage du coût total du projet</i>		
<b>Collaborateurs au projet</b>	<i>Contribution financière (en dollars canadiens)</i>		
	<b>Contribution en espèces</b>	<b>Contribution en nature</b>	
		<b>Description</b>	<b>Valeur en espèces</b>
<b>Organisation A</b>		<i>Décrire le type de contribution en nature. Par exemple : main-d'œuvre, logiciels, fournitures, etc.</i>	
<b>Organisation B</b>			
<b>Organisation C</b>			

---

## DESCRIPTION DE L'ORGANISATION

*Décrivez votre organisation, son mandat et sa vision, les produits et les services qu'elle offre, ses priorités et les facteurs qui influent sur ses activités. S'il y a lieu, décrivez les organisations collaboratrices, leur mandat et leur vision, les produits et les services qu'elles offrent, leurs priorités et les facteurs qui influent sur leurs activités.*

*Expliquez en quoi votre organisation a le pouvoir ou la permission de partager les données thématiques distribuées qui découleront du projet.*

*Le promoteur peut annexer les profils des organisations.*

## DESCRIPTION DU PROJET

**Décrivez brièvement les objectifs du projet, son but, sa raison d'être et les résultats attendus, notamment les objectifs à court et à long terme.**

*Définissez la région géographique dans laquelle les données thématiques seront utilisées (noms des collectivités, des townships, des provinces, etc.).*

*Indiquez dans quels domaines thématiques de GéoConnexions s'inscrit votre projet (parmi la liste ci-dessous) et expliquez comment les résultats du projet vont contribuer à régler des questions spécifiques dans les domaines en question.*

- *Santé publique : Faciliter la surveillance de la santé de la population ou les interventions d'urgence en santé et la planification entre les urgences*
- *Sécurité publique : Faciliter l'identification des infrastructures essentielles*
- *Environnement et développement durable : Faciliter l'aménagement du territoire ou les évaluations environnementales dans un contexte de gestion intégrée des écosystèmes*
- *Enjeux autochtones : Faciliter la gestion des terres et des ressources et la planification communautaire.*

*Indiquez qui sont les gardiens et les fournisseurs des données. Décrivez les données et les services connexes qui seront offerts par suite de ce projet. Décrivez les normes et les spécifications de l'ICDG qui seront utilisées de même que les services Web qui seront implantés.*

*Décrivez les retombées probables de ce projet à l'intérieur et à l'extérieur de votre organisation. En quoi la disponibilité des données et des services va-t-elle améliorer l'efficacité du processus décisionnel et des applications pour les utilisateurs? En quoi l'accès aux données/services proposés va-t-il régler des problèmes qui se posent actuellement aux utilisateurs?*

**Indiquez qui seront les principaux utilisateurs des données distribuées proposées. Expliquez comment les principaux utilisateurs se serviront des données distribuées proposées pour prendre leurs décisions. Expliquez en quoi ces données répondent à leurs besoins.**

---

**Indiquez quelles données et quels services auront une diffusion publique, un accès restreint ou une combinaison des deux.**

## **DURABILITÉ**

*Décrivez les étapes qui suivront la réalisation du projet. Comment mettrez-vous en œuvre les résultats du projet? Décrivez vos plans pour la mise à jour ou l'enrichissement des données, des métadonnées ou des services Web. Vous devez démontrer que votre organisation a une structure de gouvernance et un mandat qui lui permettent d'assurer la pérennité des données, les métadonnées ou des services Web. Décrivez comment vous informerez votre clientèle de la disponibilité des données thématiques proposées. Décrivez la méthode que vous utiliserez pour recueillir les commentaires de votre clientèle et en tenir compte dans la tenue à jour des données thématiques proposées.*

## **FAISABILITÉ ET RISQUE**

*Recensez et évaluez les problèmes ou les risques que pourraient poser la réalisation du projet ou pérennisation des résultats. Veuillez remplir le tableau et y indiquer tout autre risque qui s'applique. Voici des exemples de risques : risques concernant les engagements, risques organisationnels, risques liés aux contrats, risques financiers, risques liés aux ressources humaines (comme la disponibilité de personnel qualifié ou aguerri), l'interdépendance des projets ou les questions de politique liées à l'accès aux données (p. ex. licences, propriété intellectuelle, droit d'auteur, sécurité, vie privée, etc.). Vous pouvez vous inspirer de recherches précédentes, de projets pilotes, de démonstrations, de l'expérience et de rapports antérieurs dans l'analyse des risques. Évaluez les points ci-dessous en fonction du plan de mise en œuvre du projet, en tenant compte de la disponibilité des ressources et de la marge de manœuvre dont vous disposez pour contrer des risques potentiels. Décrivez la structure de l'organisation et l'appui que le projet reçoit de la direction.*

<b>Risque</b>	<b>Gravité (élevée, moyenne, faible)</b>	<b>Probabilité (élevée, moyenne, faible)</b>	<b>Stratégies d'atténuation pour contrer chaque risque</b>

## **PLAN DE COMMUNICATION**

*Décrivez comment vous partagerez et diffuserez les résultats du projet au sein de votre groupe d'utilisateurs et comment vous établirez des liens avec d'autres initiatives. Cernez et décrivez les plans visant à promouvoir les résultats de projet auprès de vos utilisateurs cibles, au sein de l'organisme promoteur, de vos collaborateurs, du grand public et d'ailleurs, y compris les conférences, les ateliers, les réunions, les articles, les contacts avec les médias, etc.*

---

## ÉQUIPE DU PROJET

Décrivez les rôles, les responsabilités, les compétences clés et l'expérience pertinente de chacune des personnes affectées au projet (partenaires, organisations collaboratrices et entrepreneurs), en suivant le modèle ci-dessous. Vous pouvez inclure un organigramme du projet.

Nom	
Organisation	
Rôle	
Responsabilités	
Compétences clés	

**Si deux ou plusieurs organisations contribuent au projet**, le promoteur doit produire pour chacune une lettre de collaboration qui doit inclure :

- une description de l'intérêt de l'organisation pour le projet;
- une description de l'engagement qu'elle prendra à l'égard du projet (contributions en espèces ou en nature – dans ce dernier cas, il faut préciser la nature de la contribution et sa valeur en espèces);
- une explication du rôle du collaborateur dans la pérennisation des résultats du projet après la période de financement;
- le nom et le titre de la personne-ressource, son adresse postale complète, ses numéros de téléphone et de télécopieur et son adresse de courriel, ainsi que l'adresse du site Web de son organisation;
- une description de toute entente de partage qui existe déjà.

Les lettres de collaboration fournies par les organismes publics, peu importe le niveau, doivent être signées par un membre de la haute direction (c.-à-d. une personne ayant le pouvoir et la responsabilité d'allouer et d'engager des ressources pour ce projet).

Veuillez noter que les entrepreneurs ne sont pas considérés comme des collaborateurs, à moins qu'ils n'apportent une contribution en espèces ou en nature.

Les lettres de collaboration déposées après la date limite ne seront pas évaluées.

## UTILISATION DE L'ICDG ET DE SON CONTENU

**Utilisation de l'ICDG :** Les projets doivent mettre de l'avant des solutions technologiques fondées sur des normes et des spécifications ouvertes (voir le tableau x.x). Ces solutions technologiques faciliteront et activeront le partage des données entre des organisations autonomes mais interdépendantes qui, ensemble, forment l'ICDG.

En vous servant du tableau ci-dessous, vous devez :

- 1) énumérer les normes, les services et les technologies de l'ICDG qui seront mis à contribution dans le projet, en donnant les précisions demandées;
- 2) démontrer comment le projet et les solutions technologiques proposées permettront d'activer les données thématiques proposées.

Norme ou spécification	Acronyme	Fonction(s)
Keyhole Markup Language	KML	Un vocabulaire XML conçu pour visualiser et présenter l'information géospatiale dans un moteur de recherche géographique.
GeoReallySimpleSyndication	GeoRSS	GeoReallySimpleSyndication GeoRSS : un moyen d'encoder un emplacement dans les flux RSS et Atom. Les vocabulaires Atom et RSS fournissent un encodage généralisés pour des séries d'éléments d'information, spécialement ceux qui sont considérés comme « nouveaux ». Les systèmes géospatiaux Atom et RSS permettent à un utilisateur d'effectuer des recherches géographiques sur des flux ou de cartographier l'information trouvée dans des flux.
Service de cartographie Web	WMS	Visualisation de données distribuées sous diverses formes et dans plusieurs projections.
Service d'entités Web	WFS	Accès aux données, insertion, mise à jour et extraction de données distribuées sous diverses formes et dans plusieurs projections.
Langage de balisage géographique	GML	Encodage de l'information spatiale tant pour le transport des données que pour leur entreposage. C'est un codage XML pour les entités géographiques.
Descripteur de symbolisation	SLD	Permet au client de spécifier les styles (p. ex. la couleur et la symbolisation des éléments) qui seront utilisés dans un <u>service de cartographie Web</u> pour produire une couche de carte.
Encodage de filtre	FE	Utilitaire basé sur XML permettant de limiter le nombre de fichiers retournés suite à une requête.
Service de découverte de géodonnées	S.O.	Recherche et découverte de données géospatiales et de services connexes (conformes au service de catalogue 2.0 de l'OGC ou au profil d'application pour les métadonnées géospatiales Z39.50).
Registre de ressources en géodonnées	S.O.	Registres pairs qui contiennent des métadonnées au sujet des bases de géodonnées. Ces registres indiquent les organismes responsables de chaque jeu de données attributives et décrivent les données attributives. Ils contiennent aussi de l'information sur la façon d'accéder aux données. (ISO 19115: 2003 Information géographique – métadonnées; <i>Content Standard for Digital Geospatial Metadata</i> du FGDC).
Contexte cartographique Web	S.O.	Précise comment une carte ou un groupe de cartes provenant d'un ou de plusieurs <u>services de cartographie Web</u> peut être décrit dans un document pdf pour fin d'entreposage, d'utilisation

		et de réutilisation par les clients.
Service de traitement Web	WPS	Donne accès à des calculs et à des modèles qui traitent des données à référence spatiale. Les données requises par ce service peuvent être transmises au moyen d'un réseau ou disponibles sur un serveur au moyen de normes de transmission de données comme le GML ou le GDAS.
Service d'accès aux données géolignées	GDAS	Permet à un client d'extraire un <u>jeu de données géographiquement liées</u> . Les organisations qui souhaitent distribuer des données attributives sans les <u>données géospatiales</u> correspondantes peuvent le faire au moyen de ce service.

D'autres normes émergentes peuvent également être utilisées, par exemple :

- Exploitation de capteurs Web (SWE)
- Extension géospatiale Adobe ISO 32000 (enregistrement géospatial de documents)
- Protocole d'alerte commun – Profil canadien (PACPC)

(Voir la liste complète des normes à :

<http://www.geoconnections.org/fr/communities/developers/standards/indexToSpecs>)

Les expressions d'intérêt doivent décrire et les propositions doivent démontrer comment un projet sera intégré et sera interopérable dans l'ICDG en utilisant une ou plusieurs de ces normes et spécifications adoptées.

Les détails sur les plus récentes spécifications, descriptions et versions sont disponibles sur le site Web de GéoConnexions à :

<http://www.geoconnections.org/fr/communities/developers/standards.jsessionid=D9EF07D07E515BC59958E003D9678435.app2>

GéoConnexions peut exiger que les sites Web soient vérifiés pour déterminer leur interopérabilité et leur conformité aux normes et spécifications de GéoConnexions.

**Contenu des données :** L'utilisation du tableau ci-dessous fournit une information détaillée sur le contenu des données thématiques distribuées que l'on propose d'offrir au moyen de l'ICDG.

Thème des données	Domaine spatial	Échelle	Attributs	Structure actuelle des données	Métadonnées	Période couverte par le contenu	Normes utilisées en matière de contenu
Base de données de recensement sur l'habitat du poisson	Ontario – Grands Lacs	1/10 000	Type de poisson, longueur des poissons, poids des poissons, nom du lac, date, etc.	Point Shapefile	Existent dans le format de la CSDGM du MGDC	Avril 2000 – Mars 2004	S'il existe des normes de données dans votre communauté de pratique

---

## PLAN DE MISE EN OEUVRE DU PROJET

*Vous devez joindre un plan complet de mise en œuvre du projet et y préciser clairement :*

- *les phases du projet avec, pour chacune, des activités ou des tâches bien définies et un échéancier sous forme de calendrier;*
- *les méthodes de contrôle et de suivi du projet;*
- *les mécanismes de communication et de rétroaction (avec la communauté de pratique, entre les collaborateurs et avec GéoConnexions);*
- *les étapes et les produits à livrer (voir ci-après).*

*Le projet doit être divisé en phases ponctuées d'étapes à des moments critiques du travail. Vous devez indiquer les tâches à accomplir à chaque étape. Les demandes de paiement et les produits à livrer doivent être synchronisés avec ces étapes. Vous devez préciser le montant des paiements à chaque étape.*

*Remplissez le tableau suivant. L'échéancier est laissé à la discrétion du promoteur du projet.*

- *La colonne 1 « SRT » attribue un numéro à chaque tâche, sous-tâche et étape.*
- *La colonne 2 « Ventilation des tâches et du travail » décrit chaque tâche, sous-tâche et étape. Une sous-tâche ne doit pas durer plus de dix jours. À titre indicatif, il est recommandé de découper ou de détailler toute activité exigeant plus de dix jours de travail.*
- *La colonne 3 « Durée (jours) » indique le nombre total de jours de travail qu'exigera l'activité.*
- *La colonne 4 « Organisation » indique le nom de l'organisation responsable de la tâche.*
- *La colonne 5 « Noms des membres de l'équipe » indique les noms des personnes auxquelles est confiée l'exécution de la tâche décrite.*
- *La colonne 6 « Jours de travail par personne » indique le nombre de jours de travail prévus pour chaque membre de l'équipe.*
- *La colonne 7 « Taux quotidien » est le taux quotidien individuel. Ce chiffre comprend les avantages sociaux (limités à 20 p. 100 des salaires). Le promoteur doit expliquer comment la rémunération journalière a été calculée. Une façon de procéder consiste à prendre un salaire annuel raisonnable, à y ajouter des frais généraux et des avantages sociaux raisonnables, et à diviser le tout par 260,88, soit le nombre de jours facturables dans une année. Dans le cas des fonctionnaires, on doit utiliser le taux officiel en vigueur dans la fonction publique ou le taux correspondant au niveau de classification.*
- *La colonne 8 « Extrants » indique tous les résultats à livrer à l'étape considérée.*
- *La colonne 9 « Date de début » indique la date à laquelle commence la première activité.*
- *La colonne 10 « Date de livraison » indique la date de livraison du produit à livrer à l'étape considérée.*
- *La colonne 11 « Contribution de GéoConnexions par tâche » indique la part de GéoConnexions dans le coût de l'étape considérée.*
- *La colonne 12 « Coût total » indique le coût, taxes non comprises, de la tâche à exécuter (qu'elle soit financée au moyen d'une contribution en espèces ou en nature).*

SRT	Ventilation des tâches et du travail	Durée (jours)	Organisation	Noms des membres de l'équipe	Jours de travail par personne	Taux quotidien	Extrants	Date de début	Date de livraison	Contribution de GéoConnexions par tâche	Coût total (taxes non comprises)
1.	Phase de lancement du projet et de préparation des données	15	Société A Société B Sous-traitant		20			6 juin 2007			3 050 \$
1.1	Réunion inaugurale du projet	2	Société A Société A Société B Sous-traitant Sous-traitant	J. Brown J. Black F. White T. Greene W. Lebrun	2 1 1 1 1	525 \$ 300 \$ 600 \$ 700 \$ 400 \$					3 050 \$
1.2	Confirmation des exigences auprès des utilisateurs	10	Société A Société A Société B Sous-traitant	J. Brown J. Black F. White T. Greene	2 2 1 1	525 \$ 300 \$ 600 \$ 700 \$					
1.3	- recensement des données - recensement des normes de données										
1.4	- recensement des services Web										
1.5	- recensement des questions relatives aux politiques et à l'infrastructure TI										
1.6	Description des tâches										
1.7	Phase de lancement terminée						Description des données et des normes et rapport d'étape n° 1		22 juin 2007		
2.	Phase de développement des données	30						23 juin 2007			5 000 \$

SRT	Ventilation des tâches et du travail	Durée (jours)	Organisation	Noms des membres de l'équipe	Jours de travail par personne	Taux quotidien	Extrants	Date de début	Date de livraison	Contribution de GéoConnexions par tâche	Coût total (taxes non comprises)
2.1	- implantation des normes et spécifications d'échange de données	10	Société B	F.White	5	600 \$					
2.2	- métadonnées sur les données	10	Société B	F. White	10	600 \$					
2.3	- métadonnées sur les services	5	Société B Sous-traitant	F. White T. Greene	3 10	600 \$ 700 \$					
2.4	- métadonnées sur les organisations	5	Société A	J. Brown	5	525 \$					
2.5	Description des tâches										
2.6	Phase de développement des données terminée						Rapport d'étape n° 2		12 juillet 2007		
3.	Phase d'essai	30			140			20 juillet 2007			7 450 \$
3.1	- essai de l'interopérabilité et des services Web										
3.2	- contrôle de la qualité des métadonnées										
3.3	Description des tâches										
4.	Phase de conclusion du projet	10			30		Compte rendu des essais  Rapport d'étape n° 3	20 août 2007			5 000 \$
4.1	- lancement des services Web										

SRT	Ventilation des tâches et du travail	Durée (jours)	Organisation	Noms des membres de l'équipe	Jours de travail par personne	Taux quotidien	Extrants	Date de début	Date de livraison	Contribution de GéoConnexions par tâche	Coût total (taxes non comprises)
	- inscription des résultats dans le Portail de découverte de GéoConnexions dans les deux langues officielles										
4.2	- rapport final										
4.3	Description des tâches										
	Total	85			232				30 août 2007		20 500 \$

---

## INFORMATION FINANCIÈRE

*Le promoteur doit indiquer tous les détails financiers, notamment un résumé du budget, un résumé des coûts de main-d'œuvre, les étapes et les produits livrables, les coûts des collaborateurs à chaque étape, la source de financement et la distribution des fonds, en suivant les tableaux ci-dessous. Il doit respecter les règles et les restrictions énoncées dans la section « Renseignements d'ordre financier » de l'AOP.*

*Les projets ne doivent pas durer plus de huit mois.*

*La contribution financière maximum de la part de GéoConnexions sera déterminée par la catégorie de projet (voir section 1 pour obtenir de plus amples détails).*

*La contribution de GéoConnexions ne doit pas dépasser 50 p. 100 du coût du projet et doit demeurer en deçà du plafond de financement, taxes non comprises. Les taxes doivent être payées par le promoteur ou les collaborateurs et doivent être exclues du calcul du coût total du projet.*

*Veillez consulter les sections de l'AOP qui portent sur les coûts admissibles du projet (7.2) et les coûts non admissibles (7.3).*

### **Résumé du budget**

*Le tableau ci-dessous résume les coûts du projet ainsi que les contributions de chaque organisation collaboratrice. Il fait voir les dépenses admissibles engagées par chaque organisation et indique si les contributions sont en espèces ou en nature. Le promoteur doit fournir une description de chaque poste figurant dans la colonne « Dépense de projet ». Il peut ajouter des colonnes s'il y a d'autres organisations.*

*Le promoteur doit fournir à GéoConnexions des états financiers et des factures après avoir livré les produits et services attendus à la fin d'une étape donnée. Les factures doivent être modelées sur le tableau du résumé du projet et contenir en plus le numéro, le nom et une courte description de l'étape considérée.*

### **Note :**

- L'aide financière totale du gouvernement fédéral ne peut dépasser 75 p. 100 du coût total du projet. Cependant, les fonds versés par AINC à des organisations autochtones pour des services centraux ne doivent pas compter dans l'aide fédérale.*
- Une organisation sise au Québec dont les activités sont financées en totalité ou en partie par la province de Québec pourrait être assujettie à la Loi concernant le Conseil exécutif (L.R.Q., chapitre M-30). Certaines entités, comme des municipalités, des commissions scolaires ou des organismes publics, doivent obtenir une autorisation avant de signer une entente avec le gouvernement du Canada.*

- 
- *Ne sont pas admissibles :*
    - *les coûts liés à l'achat, à l'acquisition ou à la valeur de données, ni les coûts associés à des activités liées à la collecte de données. Les activités de collecte de données ne peuvent être réclamées à titre de contribution en nature, même si les données sont jugées essentielles à la réussite du projet et que la collecte des données s'effectue pendant la période du projet;*
    - *les profits;*
    - *les coûts engagés préalablement au projet;*
    - *la propriété intellectuelle d'amont;*
    - *la taxe sur les produits et services (TPS), la taxe de vente provinciale (TVP) et la taxe de vente harmonisée (TVH), qui ne sont pas couvertes par le financement de GéoConnexions et qui ne peuvent être considérées comme une contribution en nature;*
    - *les coûts du matériel. Les ordinateurs, les récepteurs GPS et le matériel d'arpentage ne peuvent être amortis sur toute la durée du projet.*
  - *À la rubrique « Formation », veuillez expliquer à qui est donnée la formation, à quel endroit et pour quelles raisons.*

<b>Résumé du budget</b>						
<b>Dépense de projet et description</b>	<b>Organisation A</b>		<b>Organisation B</b>		<b>GéoConnexions</b>	<b>Coût total du projet</b> Taxes (TPS, TVP et TVH) non comprises
	<b>En nature</b>	<b>En espèces</b>	<b>En nature</b>	<b>En espèces</b>	<b>En espèces</b>	
<b>Main-d'œuvre</b> (y compris les avantages sociaux, limités à 20 p. 100) <i>« En nature » s'applique aux personnes déjà à l'emploi d'une organisation</i> <i>« En espèces » s'emploie pour de nouveaux contrats, pour des personnes recrutées expressément pour le projet</i>						
<b>Logiciels</b> <i>Énumérez tous les logiciels à utiliser de même que le prix d'achat/de licence amorti sur la durée du logiciel et la durée du projet. Par exemple, un logiciel coûte 5 000 \$ et a une durée de cinq ans. Comme le projet a une durée d'un an seulement, 1 000 \$ peuvent être amortis.</i> <i>« En nature » s'applique si vous possédez déjà le logiciel, « En espèces » si vous achetez le logiciel spécifiquement pour le projet.</i>						
<b>Formation</b> <i>Expliquez qui suit la formation, pourquoi la formation est requise, qui la donne et le nombre de jours/d'heures de formation. Inscrivez-la sous</i> <i>« En espèces » si vous payez de la formation donnée par une organisation qui ne contribue pas financièrement au projet.</i>  <b>Note :</b> <i>Les coûts de la formation ne doivent pas dépasser 15 p. 100 du coût total du projet.</i>						

<p><b>Matériaux, fournitures, composantes</b>  <i>Les coûts d'exploitation réguliers ne font pas partie des coûts en nature. Par exemple, si votre organisation paie un loyer (ou des frais d'électricité ou de gaz) pour les bureaux qu'elle occupe dans le cadre d'activités régulières, elle ne peut réclamer ces coûts à titre de contribution en nature étant donné que la dépense serait engagée de toute façon, que le projet ait lieu ou non.</i></p> <p><i>Les coûts d'administration (poste, messagerie, photocopie), les frais de télécommunications (télécopieur, téléphone), les coûts des salles de réunion, etc. ne peuvent être réclamés. Le promoteur doit expliquer la nature des frais généraux, car il peut s'agir de coûts d'exploitation.</i></p>						
<p><b>Déplacements et subsistance</b>  <i>Les frais de déplacement doivent être détaillés. Les demandes de remboursement de frais de transport et d'hébergement doivent être accompagnées de factures. Les frais de déplacement sont remboursés conformément à la Directive sur les voyages du Conseil du Trésor, publiée sur le site <a href="http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp">http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp</a>.</i></p>						
<p><b>Sous-traitance</b>  <i>Indiquez le nom du sous-traitant. Les tâches et le nombre de journées-personnes doivent être indiqués dans le plan de mise en œuvre du projet.</i></p>						
<b>Autres</b>						
<b>COÛT TOTAL</b>						
<b>Pourcentage</b>		%	%	%	%	100 %

---

## **ANNEXES : AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS**

*Le promoteur peut ajouter ici d'autres renseignements pertinents, comme des rapports de planification stratégique, les curriculums vitae des membres de l'équipe affectés au projet, des analyses de rentabilité, des analyses de durabilité, des détails sur les prototypes, des rapports sur des projets pertinents ainsi que des évaluations des besoins des utilisateurs.*

## ANNEXE D : CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

### Évaluation des propositions

Les propositions seront évaluées selon les critères énumérés ci-dessous. Chaque section du modèle de proposition sera examinée.

L'évaluation consistera à déterminer si la proposition remplit un minimum de conditions décrites à la rubrique « Critères d'évaluation » ci-dessous. La proposition doit respecter tous les critères pour être admissible à un financement.

**Nota : Le comité d'évaluation évaluera les propositions uniquement sur la foi de l'information fournie dans la proposition. Il ne tiendra compte d'aucune autre source d'information.**

### Critères d'évaluation

		Réussite/ Échec
A	<p><b>Description de l'organisation</b> Le promoteur a-t-il la citoyenneté canadienne et a-t-il le mandat opérationnel de piloter et d'assurer la pérennité des résultats?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
B	<p><b>Thème du projet</b> Le projet est-il axé sur la publication de données géospatiales à l'appui du processus décisionnel dans un des quatre <b>domaines thématiques prioritaires de GéoConnexions</b> (section 2.5) :</p> <p>Santé publique : Surveillance de la santé de la population Santé publique : Interventions d'urgence en santé et planification entre les urgences</p> <p>Sécurité publique : Identification des infrastructures essentielles Sécurité publique : Connaissance de la situation et gestion des conséquences</p> <p>Environnement : Aménagement du territoire et évaluations environnementales</p> <p>Enjeux autochtones : Gestion des terres et des ressources et planification communautaire</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
C	<p><b>Partage de l'information</b> Le projet répond-il à un besoin de publication de données géospatiales distribuées ou de produits d'information à l'extérieur de l'organisation qui propose le projet?</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	
D	<p><b>Durabilité et engagement</b> Le promoteur est-il investi d'un mandat et a-t-il un plan pour maintenir et développer les résultats du projet? A-t-il des plans pour pérenniser et développer les résultats</p>	

	de la première à la cinquième année et a-t-il trouvé les ressources (humaines et financières) qui seront affectées à cette tâche?  Oui = réussite Non = échec	
E	<b>Utilisation de l'ICDG</b> Le projet explique-t-il en détail les applications possibles de l'ICDG et son utilisation dans le cadre du projet?  Oui = réussite Non = échec	
F	<b>Plan de communication</b> La proposition définit-elle des plans pour diffuser les résultats du projet et les communiquer au grand public et à la communauté de pratique?  Oui = réussite Non = échec	
G	<b>Évaluation des risques</b> La proposition détermine-t-elle de façon approfondie les risques et indique-t-elle des stratégies d'atténuation raisonnables?  Oui = réussite Non = échec	
H	<b>Équipe du projet</b> L'équipe du projet a-t-elle des rôles clairement définis qui correspondent aux compétences, aux responsabilités et à l'expérience nécessaires pour produire les résultats du projet?  Oui = réussite Non = échec	
I	<b>Faisabilité du projet et plan de mise en œuvre du projet</b> La proposition contient-elle un plan complet et réalisable? Le calendrier d'exécution, le niveau des efforts et les produits livrables sont-ils raisonnables?  Oui = réussite Non = échec	
J	<b>Résumé du budget</b> La contribution cumulative du promoteur et des collaborateurs est-elle égale à au moins 50 p. 100 du coût total du projet?  Oui = réussite Non = échec	
K	<b>Contenu en données</b> D'après l'information fournie dans la proposition aux rubriques « Contenu en données » et « Description du projet », le promoteur inscrira-t-il les métadonnées dans le Portail de découverte de GéoConnexions et donnera-t-il accès aux données par le truchement de services Web de l'ICDG (p. ex. WMS, WFS)?  Oui = réussite Non = échec	
L	<b>Dépositaire de données</b> D'après l'information fournie dans la proposition à la rubrique « Description de l'organisation », le promoteur du projet est-il le dépositaire des données et/ou a-t-il le pouvoir de publier les données, et ce pouvoir est-il constaté dans un document (p. ex. une charte ou une matrice de responsabilités à l'égard des données).	

---

	Oui = réussite Non = échec	
M	<p><b>Normes des données</b></p> <p>D'après l'information fournie dans la proposition sous les sections Contenu des données et Description du projet, le projet proposé étudiera-t-il et respectera-t-il toutes normes applicables du contenu des données utilisées dans les communautés thématiques? (p. ex., Modèle national de données sur les infrastructures, Profil des données biologiques des normes sur le contenu des métadonnées géospatiales numériques, etc.)</p> <p>Oui = réussite Non = échec</p>	

## ANNEXE E : FORMULAIRE À REMPLIR POUR LES PROJETS DU QUÉBEC

### *Loi sur le Ministère du Conseil exécutif,*

L.R.Q., c. M-30.

Voir la section 7.5 de l'Annonce de possibilités d'étude concernant ce formulaire. Le projet de loi M-30 concerne tous les organismes promoteurs de projet qui reçoivent un financement du gouvernement du Québec. Ce formulaire doit être rempli par la personne représentant l'organisme. Il doit servir aux demandes de financement concernant les programmes et les initiatives du gouvernement du Canada. Veuillez prendre connaissance des dispositions appropriées de la Loi, compléter, signer ce formulaire et nous le renvoyer.

**Titre du projet :**

**Nom de l'entité (organisation) :**

**Programme :**

1) En vertu de l'article 3.11, le demandeur (bénéficiaire proposé) est-il un *organisme municipal* ou un *établissement scolaire* (défini ci-dessous) aux termes de l'article 3.6.2 de la Loi?  
Oui \_\_\_ Non \_\_\_

2) En vertu de l'article 3.12, le demandeur (bénéficiaire proposé) est-il un *organisme public* aux termes de l'article 3.6.2 de la Loi?  
Oui \_\_\_ Non \_\_\_

3) Si une entente est signée entre le demandeur et le gouvernement du Canada, l'entente affectera-t-elle un *organisme gouvernemental*, un *organisme municipal*, un *établissement scolaire* ou un *organisme public* aux termes de la Loi?  
Oui \_\_\_ Non \_\_\_

**Si vous avez répondu « non » aux trois questions,** veuillez signer ce formulaire et le joindre à votre demande accompagnée de toute pièce justificative pertinente.

**Si vous avez répondu « oui » à une des questions,** vous devez agir comme suit :

- Communiquer (dans les meilleurs délais) avec l'agent de programme responsable de votre projet pour obtenir la marche à suivre.
- Obtenir l'autorisation du gouvernement du Québec ou du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes (selon le cas) et ce, préalablement à la conclusion de l'entente de contribution.
- Fournir une copie de cette autorisation.

Je, *Nom et titre du représentant*, certifie avoir lu et compris tous les renseignements susmentionnés et que l'information fournie est exacte.

Signature du représentant : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**Extraits de la Loi sur le Ministère du Conseil Exécutif**  
**L.R.Q., c. M-30**

**3.6.2.** Dans la présente sous-section, on entend par :

« organisme gouvernemental » est une personne morale ou un organisme qui, aux termes de sa loi constitutive, a le pouvoir de faire des enquêtes, d'octroyer des permis ou des licences ou d'édicter des règlements à d'autres fins que sa régie interne et, s'il s'agit d'une personne morale, possède l'une ou l'autre des caractéristiques mentionnées aux sous-paragraphes suivants :

- il a la qualité de mandataire ou d'agent de l'État ou d'un autre gouvernement au Canada;
- il jouit des droits et privilèges d'un mandataire ou agent visé au paragraphe 1);

« organisme municipal » :

- 1) une municipalité;
- 2) une communauté métropolitaine;
- 3) une personne morale ou un organisme qui possède l'une ou l'autre des caractéristiques mentionnées aux sous-paragraphes suivants :
  - a) il comprend une majorité de membres nommés par un ou plusieurs organismes municipaux;
  - b) son financement provient, pour plus de la moitié, d'un ou de plusieurs organismes municipaux;
- 4) un regroupement d'organismes municipaux;

« organisme scolaire » :

- 1) une commission scolaire;
- 2) le Conseil scolaire de l'île de Montréal;
- 3) une personne morale ou un organisme qui possède l'une ou l'autre des caractéristiques mentionnées aux sous-paragraphes suivants :
  - a) il comprend une majorité de membres nommés par un ou plusieurs organismes scolaires;
  - b) son financement provient, pour plus de la moitié, d'un ou de plusieurs organismes scolaires;
- 4) un regroupement d'organismes scolaires.

« organisme public » :

- 1) une personne morale ou un organisme qui, sans être un organisme gouvernemental, un organisme municipal ou un organisme scolaire, possède l'une ou l'autre des caractéristiques mentionnées aux sous-paragraphes suivants :
  - a) il comprend une majorité de membres provenant du secteur public québécois, c'est-à-dire nommés par le gouvernement, un ministre, un organisme gouvernemental, un organisme municipal, un organisme scolaire ou un autre organisme public;

- b) son personnel est nommé suivant la Loi sur la fonction publique (chapitre F-3.1.1);
  - c) son financement provient, pour plus de la moitié, de fonds publics québécois, c'est-à-dire du fonds consolidé du revenu, d'un organisme gouvernemental, d'un organisme municipal, d'un organisme scolaire ou d'un autre organisme public;
- 2) un regroupement d'organismes publics;

**3.11.** Sauf dans la mesure expressément prévue par la loi, un organisme municipal ou un organisme scolaire ne peut, sans l'autorisation préalable du gouvernement, conclure une entente avec un autre gouvernement au Canada, l'un de ses ministères ou organismes gouvernementaux, ou avec un organisme public fédéral.

Le gouvernement peut assortir cette autorisation des conditions qu'il détermine.

Toute contravention aux dispositions du premier alinéa ou aux conditions visées au deuxième alinéa entraîne la nullité de l'entente.

Le ministre, en accord avec le ministre responsable de l'organisme municipal ou de l'organisme scolaire ou avec le ministre qui lui verse une subvention, veille à la négociation de l'entente.

**3.12.** Un organisme public ne peut, sans l'autorisation préalable écrite du ministre, conclure une entente avec un autre gouvernement au Canada, l'un de ses ministères ou organismes gouvernementaux, ou avec un organisme public fédéral.

Le ministre responsable de l'organisme public ou le ministre qui lui verse une subvention transmet au ministre son avis sur le projet d'entente avant que la décision sur la demande d'autorisation soit prise.

Le ministre peut assortir cette autorisation des conditions qu'il détermine. Il peut notamment fixer comme condition que le financement obtenu en vertu de l'entente visée au premier alinéa ne sera pas pris en considération ultérieurement pour déterminer si l'organisme est assujéti ou non au présent article.

Toute contravention aux dispositions du premier alinéa ou aux conditions visées au troisième alinéa entraîne la nullité de l'entente.

Le ministre, en accord avec le ministre responsable de l'organisme public ou avec le ministre qui lui verse une subvention, veille à la négociation de l'entente.

**3.12.1.** Un organisme gouvernemental, un organisme municipal ou un organisme scolaire ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, permettre ou tolérer d'être affecté par une entente conclue entre un tiers et un autre gouvernement au Canada, l'un de ses ministères ou organismes gouvernementaux, ou un organisme public fédéral.

Le gouvernement peut assortir cette autorisation des conditions qu'il détermine.

Le premier alinéa s'applique également à un organisme public qui doit, dans ce cas, obtenir l'autorisation préalable écrite du ministre qui peut l'assortir des conditions qu'il détermine. Le ministre responsable de l'organisme public ou le ministre qui lui verse une subvention transmet au ministre son avis avant que la décision sur la demande d'autorisation soit prise.

Aux fins du premier alinéa, un organisme permet ou tolère d'être affecté, notamment lorsqu'il conclut une entente qui est reliée à une entente visée à cet alinéa.

Toute contravention au premier ou au troisième alinéa ou aux conditions visées au deuxième ou au troisième alinéa entraîne, pour l'organisme, la nullité de toute stipulation ou entente qui a quelque effet à son égard.

**3.13.** Le gouvernement peut, dans la mesure et aux conditions qu'il détermine, exclure de l'application de la présente section, en tout ou en partie, une entente ou une catégorie d'ententes qu'il désigne.